

Sous peine de résiliation de contrats

Naftal appelle les transporteurs à reprendre le ravitaillement de carburant

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7377 - LUNDI 05 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pétrole
**L'OPEP+ devrait
maintenir
sa production**

P04

**Huit jours pour les commerçants
pour s'équiper de TPE**

La mise en demeure du ministère

Lire en page 03

P07

ORAN

Assainissement du foncier agricole
11 dossiers, 191 rejetés et 161 reportés

Habitations et immeubles vétustes subsistants
Faut-il relancer le diagnostic?

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport
**Le wali d'Oran assiste à une réunion
par visioconférence**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tajamou Amel El Djazair (TAJ)

Zerouati salue le discours du président de la République adressé à la nation

La présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, a salué, samedi à Bordj Bou Arreridj, le discours adressé à la nation, la semaine dernière, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un discours qui, a-t-elle dit au cours d'une rencontre avec les cadres du parti au centre culturel Aïcha-Haddad, "reflète la détermination à poursuivre les réformes politiques, économiques et sociales dans le cadre de la souveraineté de la décision nationale et de la protection des constantes nationales". Zerouati a souligné que ce discours reflète également la volonté du président de la République "de conso-

lider l'Etat de droit, de renforcer l'exercice de la démocratie, de construire un Etat fort avec ses institutions et d'ouvrir un dialogue national". Elle a ajouté que le président de la République "a abordé les réalisations accomplies et les efforts déployés par l'Etat pour relancer l'économie nationale", mais "tout en veillant à ne pas oc-culter les lacunes à combler". En clôture de son intervention, Mme Zerouati a re-nouvelé son appel à "l'adoption du dialo-gue en tant qu'option fondamentale pour résoudre les problèmes et échanger des opinions en exploitant les canaux de dia-logue ouverts par le président de la Répu-blique".

Mouvement de la société pour la paix (MSP)

Rencontre régionale des jeunes à El-Oued

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a tenu, samedi à la mai-son de la culture Mohamed Lamine Lamoudi d'El-Oued, sa 4ème ren-contre régionale des jeunes, sous la supervi-sion du président du parti, Abdelaali Has-sani Cherif. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des militants issus de neuf wi-layas du Sud/Est et de l'Est du pays (El-Oued, El-Meghaïra, Touggourt, Ouargla, Ouled Djellal, El-Kantra, Biskra, Tébessa et Bir El-Ater), s'inscrit dans le cadre du programme des rencontre de proximité, qui ont pour but l'encadrement des jeunes afin qu'ils puissent oeuvrer au service u pays, selon le secrétaire national chargé des jeu-nes, Hicham Touati. Dans son allocution d'ouverture, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a indiqué que "l'orienta-

tion vers les jeunes découle de notre con-viction quant au rôle pivot de cette frange de la société et de la formation d'une géné-ration croyant en sa participation à l'édifica-tion du pays". "La formation des futures générations est une de nos priorités", a-t-il dit, précisant que sa formation politique mise sur une éducation sociale de l'indivi-du, fondée sur la sensibilisation et le déve-loppement d'une conscience accrue de l'importance de la responsabilité qui lui in-combe de servir le pays. Et d'ajouter que cette démarche vise également à prémunir les jeunes contre les risques liés au mésusage des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle et les réseaux sociaux, et à les mettre en garde contre les projets malveillants, qui cher-chent à déstabiliser les pays.

RND

Rencontre avec les militants à Ksar El-Boukhari

Le secrétaire général du Rassem-blement national démocratique (RND), Moundir Bouden, a animé samedi, une rencontre des cadres et mili-tants du parti, à Ksar El-Boukhari (Médéa) au cours de laquelle il a appelé à la mobi-lisation des partis, de la société civile et des citoyens, en prévision des prochai-nes échéances électorales. S'exprimant lors de la rencontre tenue à la Maison de jeunes de la commune de Chellalet El-

Adhaoura, M. Bouden a insisté sur la né-cessité de participer aux prochaines élec-tions afin de doter le pays d'institutions élues qui seront au service de la nation et du citoyen. "Le citoyen a un rôle important à jouer dans la dynamique politique et éco-nomique du pays", a estimé le secrétaire général du RND, qui a procédé, en marge de la rencontre, à l'installation du nouveau secrétaire de la structure locale du parti pour Ksar El-Boukhari.

Rencontre des militants du Front El-Moustakbal à Boussaâda

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a présidé, samedi à Boussaâda (M'sila), une rencontre avec les militants de sa formation politi-que, au cours de laquelle il a insisté sur l'importance de la participation des jeu-nes à la vie politique et leur contribution au soutien du développement national. M. Boutbig a indiqué, au cours de cette ren-contre abritée par la salle El-Bahia de la ville de Boussaâda, que la situation ac-

tuelle "nécessite de soutenir les élites politiques et d'encourager davantage l'en-gagement des jeunes dans le travail poli-tique". Le président du Front El-Moustak-bal a d'autre part souligné que "les défis actuels nécessitent un effort concerté, un front uni et la primauté de l'intérêt natio-nal". Boutbig a appelé aussi à "faire preu-ve de conscience et de vigilance" et à "ren-forcer l'unité nationale afin de poursuivre la construction d'une Algérie forte".

FLN

L'Algérie Nouvelle avance sur la voie des réformes et de l'édification

Le secrétaire général du Parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a souligné, samedi à Mila, que l'Algérie Nouvelle "avance sur la voie des réformes et de l'édification". Benmbarek a précisé, au cours d'une rencontre régionale qui l'a réu-ni avec les cadres et les militants du parti, à la Maison de la culture M'barek El-Mili de Mila, que "l'Algérie, sous la direction de son président, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit sa voie vers les réformes et l'édi-fication, et s'active à fonder un Etat fort, juste dans ses lois, productif dans son économie, attaché à ses principes et dé-cisions, et protégeant ses citoyens". Le SG du parti du FLN a ajouté que "ce qui a été réalisé, en dépit de différentes difficul-tés, au cours des dernières années, à l'image du renforcement du pouvoir d'achat, la promotion de la justice sociale

et le soutien des catégories vulnérables, ainsi que le lancement de nombreux pro-jets de développement importants, prou-ve une volonté politique forte et la capaci-té de l'Algérie à répondre aux aspirations de son peuple". Benmbarek a appelé à "faire preuve de vigilance et d'amour pour la patrie, à unir les rangs et à renforcer la cohésion, le front intérieur et l'unité natio-nale pour faire face aux complots fomen-tés par des forces () agissant à visage découvert". Il a exhorté, à cette occasion, les militants du parti à "adopter le com-portement du véritable militant qui traduit le discours politique en action sur le ter-rain, instillant la confiance en l'Etat et en l'avenir de la patrie, en renforçant la cons-cience, en diffusant un message de rejet de la division, à être à l'écoute des citoyens et en s'unissant autour de la direction po-litique du pays".

Parti des travailleurs

Hanoune salue le contenu de la loi criminalisant la colonisation française

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Ha-noune, a salué, samedi, à Tébes-sa, le contenu de la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie que l'As-ssemblée populaire nationale a adoptée à l'unanimité en décembre dernier. Elle a appelé, dans ce contexte, lors d'une ren-contre avec les militants du parti à la Mai-son de la culture Mohamed-Chebouki, à "exiger des réparations pour les crimes commis par le colonisateur français con-

tre le peuple algérien". Hanoune a égale-ment salué les mesures et les disposi-tions prises par le président de la Répu-blique, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le but de "préserver le caractère social de l'Etat et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens". Elle a précisé, d'autre part, que la participation de sa formation politique aux prochaines élections vise à "poursui-vre la contribution du PT à l'effort national visant à réaliser un développement glo-bal".

Front des forces socialistes (FFS)

Réunion élargie de la direction nationale

Le Front des forces socialistes (FFS) a tenu, à Alger, une réunion élargie de sa direction nationale, présidée par le Premier secrétaire national, M. Youcef Aouchiche, en présence des mem-bres du Secrétariat national, du Comité de collégialité et d'éthique ainsi que du Cabinet conseil, a indiqué samedi un communiqué de cette formation politique. Cette rencontre, qui s'est déroulée ven-dredi et qui inaugure pour ledit parti, l'an-née politique 2026, a été l'occasion d'un échange constructif sur les moyens d'ac-tion du parti à mettre en œuvre et la plani-fication de ses activités, en vue d'assurer une préparation optimale aux prochaines échéances organiques, politiques et élec-torales, nombreuses et stratégiques, au cours des prochains mois", précise la même source. Les membres de la Direc-tion nationale présents ont examiné et débattu lors de la réunion plusieurs points dont le volet lié à la Mémoire, le dialogue national, les lois régissant la vie politique et les élections de 2026. Concernant le volet Mémoire, "le FFS, parti profondément

anticolonialiste et héritier naturel du mou-vement national, soutient le principe d'une loi criminalisant la colonisation", affirme le communiqué. S'agissant du dialogue national, le FFS "réitère son appel à la mobilisation de l'ensemble de la classe politique et des institutions de l'Etat autour d'un dialogue national inclusif, transpa-rent, sincère et responsable". Pour ce qui est des lois régissant la vie politique, le FFS renouvelle son appel "à une révision en profondeur de la loi portant sur le code électoral, afin de garantir l'égalité des chances entre les partis/candidats et d'as-surer une représentation politique réelle et crédible au sein des assemblées élues, nationales et locales". Sur le volet des élections 2026, le FFS souligne que "le Premier secrétaire national a présen-té le dispositif national, duquel découle-ront ensuite des dispositifs locaux, char-gé de préparer les prochaines échéan-ces électorales nationales et locales et ce conformément aux décisions prises par le Conseil national lors de sa derniè-re session ordinaire.



EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail:agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Huit jours pour les commerçants pour s'équiper de TPE

La mise en demeure du ministère

Par B.Kamel

Les commerçants sont désormais sommés d'adopter le paiement électronique. Un appareil dit «TPE» est mis à leur disposition lequel leur permet d'effectuer un paiement électronique d'une manière sécurisée. C'est du moins ce que stipule la dernière mise en demeure adressée par le ministère du Commerce. Décidemment, la tutelle passe à l'action et contraint commerçants et opérateurs économiques, dédiés à l'activité commerciale, à s'astreindre à la nouvelle réglementation. Pour donner du sens concret à son instruction, le ministère du Commerce enjoint ces derniers à procéder vite et sans délais à installer des terminaux de paiement électronique, au sein de leurs établissements, au risque de s'exposer à des complications ou à d'autres mesures. Pour la tutelle, le temps est venu pour les commerçants de se moderniser et de professionnaliser davantage leur activités. Dans un élan offensif, le ministère veut accélérer la numérisation des transactions des commerçants. C'est en effet plus sûr et plus avantageux en matière de sécurisation des transactions. Ce qui permet entre autres de prémunir les transactions et les activités financières du risque de blanchiment ou de falsification de déclarations et barrer la route aux transactions informelles et illicites. Pour cela, un ultimatum de huit jours a été lancé aux opérateurs économiques pour s'équiper en terminaux de paiement électronique (TPE) ou justifier de leurs démarches. Le ministère du Commerce est décidé à asseoir la transparence des transactions commerciales pour renforcer la sécurité financière du secteur économique national. Il a adressé une mise en demeure formelle aux commerçants, les enjoignant de procéder sans délai à l'installation de moyens de paiement électronique au sein de leurs établissements. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'application rigoureuse de l'article 111 de la loi de finances 2018 (loi n°17-11 du 27 décembre 2017). Le texte de la mise en demeure précise que les commerçants sont tenus de



se rapprocher immédiatement de leurs agences bancaires pour obtenir un terminal de paiement. Les autorités accordent un délai de huit jours, à compter de la date de réception de la notification, pour régulariser leur situation. Toutefois, consciente des délais administratifs potentiels, la tutelle prévoit une alternative: dans l'impossibilité d'obtenir l'équipement dans le temps imparti, le commerçant devra impérativement présenter un récépissé de dépôt de dossier, dûment visé par l'organisme financier concerné. Les commerçants devraient dans ce cas précis se munir du récépissé de dépôt en attendant que le terminal leur soit délivré par l'institution bancaire concernée. D'ailleurs, le ministère se veut ferme quant au respect de cette directive. En cas de non-conformité à l'issue de cet ultimatum, les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la législation en vigueur. Les commerçants, contrevenant aux présentes dispositions, devraient être confrontés à des sanctions prévues par la législation. En effet, conformément à l'article 111 susmentionné, les récalcitrants risquent des amendes financières conséquentes, voire d'autres mesures administratives coercitives. Cette accélération du calendrier vise à réduire la circulation du cash et à moderniser le secteur commercial national, un chantier prioritaire pour le gouvernement. L'offensive déclenchée par la Banque d'Algérie et le ministère du Commerce marque une rupture historique. En restreignant les flux de liquidités et en imposant le paiement électronique, l'État s'attaque au cœur de l'éco-

nomie informelle. L'injonction est claire: le temps de la pédagogie est révolu. En limitant drastiquement les dépôts d'espèces sur les comptes commerciaux, les autorités imposent une thérapie de choc pour normaliser les circuits financiers. Pour Mustapha Zebdi, président de l'Apoce, cette coercition est l'ultime levier face à l'immobilisme: «Seule la contrainte semble désormais capable de briser les résistances culturelles et structurelles qui freinent notre modernisation», analyse-t-il. Si la volonté politique est affichée, la réalité logistique pose question. La ruée actuelle sur les terminaux de paiement électronique (TPE) met à nu les limites du parc monétique national. Avec moins de 80.000 appareils pour un gisement de plus de deux millions de commerçants, le déficit est vertigineux. Face au risque de pénurie d'équipements physiques, l'alternative du paiement mobile par QR Code apparaît comme une solution de secours stratégique, plus souple et moins coûteuse, pour tenir les délais réglementaires. Au-delà de l'équipement des boutiques, c'est une véritable révolution de la transparence qui se dessine. En basculant vers le numérique, chaque transaction devient une empreinte fiscale indélébile, réduisant de facto les marges de manœuvre de l'évasion fiscale. Pour le citoyen, si le changement d'habitude est brutal, les bénéfices à terme sont réels: sécurisation des fonds et fluidité des achats. L'enjeu est désormais de savoir si cette accélération suffira à ancrer durablement l'Algérie dans l'économie digitale dès 2026.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Pourquoi le projet du nouveau code de la route dérange?

Et bien, c'est normal ! Tous ceux qui n'ont pas trouvé leurs comptes dans le nouveau code de la route vont, sans nul doute, le fustiger. Ce n'est pas forcément, toujours que les intérêts des pouvoirs publics vont s'accorder avec ceux des professionnels du domaine ou bien tous ceux qui en profitent de ce vaste et fructueux secteur vital qui n'est autre que le secteur des transports. Je ne sais pas si le nouveau code de la route, lors de son élaboration, avait été débattu avec les syndicats et les représentants du secteur. La grogne des transporteurs va laisser penser que ces derniers n'ont pas été sollicités. De toute façon sur le terrain, leurs réactions étaient depuis, hier, expéditives et intransigeantes. Ils donnent plutôt l'air qu'ils ne vont absolument pas se plier devant le fait accompli. Aucun algérien n'est d'accord au sujet de la situation dégradée et laissant fortement à désirer du secteur des transports. Tout le monde souhaitait une intervention forte et sérieuse de la part des pouvoirs publics, dans l'intérêt d'accomplir les réformes qui s'y imposent. Et bien oui! Effectivement, le secteur des transports aura besoin d'une vaste et profonde opération de nettoyage. A commencer par la législation en vigueur qui devrait normalement toucher la question de l'organisation et l'imposition de l'ordre qui voudrait, autrement dire, faire cesser le chaos qui y règne. A commencer par mettre à la porte les cadres incompetents, installés népotiquement, par «téléphone». Ensuite, il faudrait s'attaquer à la corruption qui s'était institutionnalisée dans les arcanes de ce secteur vital. Nous allons rien ajouter à la connaissance des lecteurs, en disant que le secteur des transports, quant à lui et à l'instar des autres domaines juteux de l'économie, possède ses propres réseaux maffieux et ses groupuscules de gangs qui font miroiter la chose dans les sens de leurs intérêts. Et c'est tout à fait normal!! Quand un secteur aussi vital et aussi déterminant, en tant que segment de l'économie nationale, n'est pas pris en considération, comme il le faut, par les instances de suivi et de contrôle de l'Etat, il va sûrement connaître des dérapages et même des chutes... Par transports, nous pensons toujours et logiquement aux transports urbains et suburbains avec les lesquelles nous sommes en contact direct et quotidien... alors que le secteur es transports et bien plus vaste que ça; il comprend également les transports : ferroviaire, aérien et maritime, dont aucun ne marche, selon les normes en vigueur... il ne faudrait jamais se fier à un responsable qui n'est pas constamment dérangé par le contrôle et le suivi.

4.500 morts et 57.000 blessés dans des accidents en 2025

En finir avec le terrorisme routier

Des années durant, nos routes sont devenues des zones de non droit par la faute de conducteurs assassins et qui sont la cause, en 2025, de 4.500 morts et de 57.000 blessés, dont certains handicapés à vie. C'est un problème majeur, fort malheureusement exacerbé par un dispositif laxiste et gangrené par la présentation de faux documents de contrôle technique (l'exemple de l'accident tragique de Oued El Harrach). Les victimes de ces terroristes de la route ne se comptent plus et n'épargne personne (hommes, femmes, enfants, écoliers, personnes âgées). Les citoyens ne cessent de supplier l'Etat dont la mission première est de protéger les citoyens afin d'en finir avec ces assassins. C'est dans cet esprit que les mesures de la nouvelle loi sur le code de la route peuvent paraître "dures", mais qui

sont pratiquées le plus naturellement dans de nombreux pays. Des mesures qui ne gênent en aucun cas les conducteurs respectueux du code de la route et de la vie humaine et qui sont très nombreux. Hélas, comme à l'accoutumée, certaines parties qui ont sombré dans la faillite morale, ont surenchéri sur ces mesures exigées depuis longtemps par les citoyens pour en finir avec le terrorisme routier qui endeuille quotidiennement les familles algériennes en véhiculant la fausse idée qu'elles seront à l'origine de la perte d'emplois pour ceux qui gagnent leur vie dans l'activité de transport. Ceux qui sont derrière cette manipulation exécrable n'ont aucun respect ni des victimes du terrorisme routier ni de leurs familles, ils sont en flagrante contradiction avec l'éthique morale et politique, à ceux qui veulent bien les croire que cela est

une entrave aux libertés, voire la liberté d'assassiner. Ce qui est vraiment bizarre est que cette loi n'est pas encore votée, encore moins promulguée, ce qui prouve que toutes ces manipulations ne sont que des tentatives de trouble à l'ordre public. Le projet de loi portant code de la route comprend un ensemble de mesures procédurales et préventives visant à garantir la sécurité sur les routes et à réduire les accidents de la circulation, à travers une approche qui établit un équilibre entre les aspects préventif et coercitif, dans le cadre d'une vision de sécurité routière durable. Ce projet, qui doit être soumis aux membres du Conseil de la nation pour débat et vote, est "en cours d'examen dans le cadre du processus législatif en vigueur" et demeure "ouvert à l'enrichissement à la lumière des observations et propositions formulées",

comme précisé lors d'une réunion de concertation tenue vendredi, entre le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et les partenaires sociaux du secteur des transports, et où toutes les préoccupations soulevées à ce sujet, ont été abordées. A noter que le texte portant code de la route, qui comprend plus de 50 nouvelles mesures réparties sur 193 articles, met l'accent sur l'aspect préventif, reflétant ainsi les engagements de l'Etat à assurer les exigences et les moyens nécessaires à la sécurité routière. Il s'agit d'une série de mécanismes qui prévoit notamment l'organisation du cadre institutionnel garantissant la sécurité routière et la concrétisation d'une vision axée sur une sécurité routière durable, en instaurant des règles strictes pour une conduite sûre.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Terrorisme routier, l'hécatombe silencieuse

Des années durant, les routes algériennes se sont muées en véritables zones de non droit. Un espace où des conducteurs, devenus de véritables assassins, sèment la mort au quotidien, dans une indifférence longtemps tolérée. En 2025, le bilan humain est accablant: 4.500 morts et plus de 57.000 blessés dont un nombre important gardera des handicaps à vie. Des chiffres qui donnent le vertige et qui traduisent l'ampleur d'un fléau désormais qualifié sans détour de terrorisme routier. Selon les données officielles de la Protection civile et des services de sécurité, le facteur humain est en cause dans plus de 90 % des accidents. Excès de vitesse, dépassements dangereux, conduite sous l'effet de stupéfiants, fatigue extrême ou encore surcharge des véhicules constituent le cocktail mortel de cette hécatombe. À cela s'ajoute un système gangrené par la fraude notamment la présentation de faux documents de contrôle technique, comme l'a tragiquement révélé l'accident d'Oued El-Harrach où des défaillances multiples ont coûté la vie à des innocents. «Nous faisons face à un phénomène structurel et alarmant qui ne peut plus être traité comme une simple question de circulation», a reconnu récemment un haut responsable de la Délégation nationale à la sécurité routière, soulignant que les véhicules lourds et les bus de voyageurs figurent parmi les plus meurtriers. Des propos corroborés par la Protection civile qui recense en moyenne plus de 200 accidents par jour, causant près de six morts quotidiennement. Les victimes de ce terrorisme routier ne se comptent plus. Elles n'ont ni âge, ni statut: écoliers fauchés sur le bas-côté, familles décimées, personnes âgées percutées en pleine ville. Face à ce carnage, les citoyens ne cessent de supplier l'État d'assumer pleinement sa mission première: protéger la vie. C'est dans ce contexte que le nouveau Code de la route, récemment adopté, suscite des réactions contrastées. Jugé «dur» par certains, il est pourtant, comme l'a rappelé le ministre de l'Intérieur, «aligné sur les standards internationaux et destiné à mettre fin à l'impunité». Les mesures annoncées ne gênent en rien les conducteurs respectueux de la loi, mais visent clairement ceux qui transforment la route en champ de mort. Aujourd'hui, l'implication de tous est une nécessité pour faire face à ce phénomène. Une expertise est aussi nécessaire pour déterminer les causes de cette mort. L'installation des radars, des mouchards, la modernisation des routes et les campagnes de sensibilisation sont à prévoir.

Pétrole

L'OPEP+ devrait maintenir sa production

L'OPEP+ devrait probablement maintenir une production pétrolière stable, ont indiqué des délégués de l'OPEP+, et ce malgré les tensions politiques entre membres clés, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ainsi que la capture par les États-Unis du président du plus petit producteur, le Venezuela. Les huit pays concernés: l'Arabie saoudite, la Russie, les Émirats arabes unis, le Kazakhstan, le Koweït, l'Irak, l'Algérie et Oman, ont relevé leurs objectifs de production d'environ 2,9 millions de barils par jour d'avril à décembre 2025, soit près de 3% de la demande mondiale de pétrole. Ils avaient convenu en novembre de suspendre toute augmentation de production pour les mois de janvier, février et mars. Selon trois sources de l'OPEP+ interrogées dimanche, la réunion ne devrait pas modifier cette politique. Les tensions entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis se sont intensifiées le mois dernier à propos d'un conflit vieux de dix ans au Yémen, lorsqu'un groupe allié aux Émirats a pris le contrôle de territoires tenus par le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite. Cette crise a provoqué la plus grande fracture depuis des décennies entre ces anciens alliés proches, alors que des années de divergences sur des questions essentielles ont atteint leur paroxysme. L'OPEP a par le passé réussi à surmonter de graves divisions internes, notamment lors de la guerre Iran-Irak, en privilégiant la gestion du marché plutôt que les différends politiques. Pourtant, le groupe fait aujourd'hui face à de multiples crises, avec les exportations pétrolières russes sous pression en raison des sanctions américaines liées à la guerre en Ukraine, et l'Iran confronté à des manifestations ainsi qu'à des menaces d'intervention des États-Unis. Samedi, les États-Unis ont capturé le président vénézuélien Nicolas Maduro, et le président américain Donald Trump a annoncé que Washington prendrait le contrôle du pays jusqu'à ce qu'une transition vers une nouvelle administration soit possible, sans préciser comment cela serait mis en œuvre. Le Venezuela possède les plus grandes réserves de pétrole au monde, supérieures même à celles du leader de l'OPEP, l'Arabie saoudite, mais sa production a chuté en raison d'années de mauvaise gestion et de sanctions.

Diversification des ressources

Principal défi de l'Algérie en 2026

L'expert économique et financier, Mahfoud Kaoubi, a indiqué, ce dimanche, que l'un des grands défis que l'Algérie devra relever en 2026, et même au-delà, serait de diversifier les ressources et d'aller vers plus d'intégration et plus de création de richesse. Premier convive de cette nouvelle année 2026 de l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaoubi a rappelé que le secteur des hydrocarbures restera le principal pourvoyeur de devises pour l'Algérie. Toutefois, l'intervenant estime que «la bataille réelle en 2026 et au-delà serait de diversifier nos ressources et d'aller vers plus d'intégration et plus de création de richesse». Invité à commenter les changements prévus par la loi de finances 2026, M. Kaoubi considère que le législateur a privilégié la stabilité, néanmoins des augmentations ont été introduites et toucheront, d'une manière ou d'une autre, «la poche du citoyen». «Il n'y a pas de grands changements sur le

plan de la fiscalité touchant aussi bien les individus que les entreprises. Maintenant, il faudra noter certaines augmentations sur le plan du droit de timbre, sans oublier la vignette pour certaines catégories de véhicules, ainsi que des droits sur la taxe d'habitation révisée à la hausse également», a-t-il révélé. A une question relative à la transformation numérique dans le domaine économique, appelée à se poursuivre en 2026, l'expert économique s'est réjoui des efforts considérables faits par le Haut-Commissariat à la numérisation dans la mesure où, selon lui, «on est pratiquement à un niveau de parachèvement très avancé de l'architecture de transformation». Toutefois, il juge qu'il est important de donner le temps nécessaire pour que cette transformation se fasse avec le maximum de légitimité et le maximum d'efficacité. L'expert enchaîne en soulignant que cette transformation numérique exige «une transformation dans l'organisation de l'administration publique». «On doit

adosser à cette transformation numérique, appelée, maladroitement, numérisation, une réorganisation de la sphère administrative. Il faut également préparer la sphère économique et faire les ajustements nécessaires pour que ce passage à la numérisation soit adopté de manière facile», a expliqué l'orateur. Concernant la hausse du prix des carburants, le convive de la Chaîne 3 a révélé que l'objectif principal de cette augmentation est de faire un ajustement qui vise de rattraper l'augmentation des coûts relatifs à la distribution et au raffinage principalement. «Il faudra juste clarifier un point. Cette augmentation du prix des carburants n'est pas due à une augmentation de taxes. C'est pour cela que cette augmentation n'était pas introduite dans le cadre du débat qui a concerné la loi de finances 2026. C'est l'agence nationale des hydrocarbures qui a procédé à un ajustement en augmentant le prix pour couvrir certaines charges», a-t-il dit.

En application des instructions du président de la République

L'Algérie engagée dans un processus de transformation numérique globale

En 2025, l'Algérie s'est engagée dans un processus de transformation numérique globale, en application des instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à l'impératif de parachever la généralisation de la numérisation selon une vision stratégique reflétant la volonté de l'Etat de consacrer la transparence dans la gestion et d'éradiquer les formes de corruption et de bureaucratie. Le président de la République a fait de cette question un fondement essentiel pour renforcer la transparence et l'efficacité administrative, en donnant des instructions fermes afin de finaliser le processus de généralisation de la numérisation. Il avait souligné que ce processus était désormais "une nécessité incontournable" et que l'"intégration de tous les secteurs à cette démarche n'était pas une op-

tion", exprimant son rejet de tous les motifs avancés pour justifier un quelconque retard à cet effet. Dans ce contexte, la Haute-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud avait mis en avant "l'extrême importance que le président de la République accordait au dossier de la numérisation et son suivi personnel de l'avancement du processus", ce qui témoigne de "la forte volonté politique animant la plus haute autorité du pays pour la réalisation d'une transformation numérique globale en Algérie". Dans le cadre de cette approche globale, le Commissariat avait annoncé, en mai dernier, le contenu de la stratégie nationale de la transformation numérique à l'horizon 2030, qui constitue la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transformation. Cette stratégie repose sur cinq axes que sont "l'infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication", "le capital humain et la formation", "la gouvernance numérique", "l'économie numérique" et "la société numérique". La stratégie s'appuie en outre sur deux piliers majeurs, le premier concernant le cadre juridique et réglementaire, régissant, encadrant et régulant le domaine numérique, sur lequel travaille actuellement le Haut-commissariat à la numérisation à travers l'élaboration du projet de loi sur la numérisation, le second portant sur la cybersécurité et englobant la protection des données et des systèmes contre les cyber menaces. Compte tenu du lien entre la transformation numérique et la souveraineté ainsi que la cyber sécurité, le président de la République a décidé la création d'un dispositif national de sécurité des systèmes d'information, composé du Conseil national de la sécurité des systèmes d'information (CNS-SI) et de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Par ailleurs, le Haut-Commissariat s'attelle à mettre en servi-

ce le système national d'information, constitué de la base de données nationale, du système national d'interopérabilité – destiné à assurer l'interconnexion des différents ministères et organismes publics–, ainsi que du système national d'aide à la prise de décision. Ce système permettra de fournir des données fiables, actualisées, et organisées, afin d'aider les décideurs dans la mise en place et le suivi des politiques publiques. Dans ce cadre, Mme Benmouloud a fait état de la réalisation de 46 opérations de raccordement à la fibre optique à haut débit d'internet au profit des différents départements ministériels et organismes publics, afin de garantir le transfert des données de ces institutions à la base nationale de données. L'année 2025 a également été marquée par la conclusion de plusieurs conventions de coopération entre différents secteurs et instances activant dans le domaine de la numérisation et du renforcement de la transparence, à leur tête le Haut commissariat à la numérisation et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), visant à renforcer les capacités en matière de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance. Dans ce sillage et afin de finaliser le processus de parachèvement total de la création du Commissariat, lancé en 2023, le Comité scientifique et technique du Haut commissariat à la Numérisation a été installé, en octobre dernier, avec pour mission de contribuer à l'orientation des politiques numériques nationales. Dans le volet juridique, le processus de la transformation numérique s'est renforcé par un nouveau texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique visant à instaurer un environnement numérique de confiance et à renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux.

Transports

L'UGCAA salue les assurances des pouvoirs publics

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, samedi dans un communiqué, la rencontre ayant réuni, vendredi, les représentants des syndicats professionnels avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, mettant en avant les assurances données par les pouvoirs publics. L'Union salue la rencontre ayant réuni, vendredi, les syndicats professionnels avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à laquelle a pris part l'UGCAA aux côtés de la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs et de marchandises (FNTVM) et de la Fédération nationale des taxis, toutes deux affiliées à l'UGCAA, ainsi que "les assurances des pouvoirs publics" données lors de cette réunion, précise le communiqué. L'UGCAA s'est, en outre, félicitée de "l'appro-

che participative et du dialogue constructif ayant marqué les débats, qui reflètent une volonté réelle de traiter les préoccupations soulevées dans un cadre de concertation et de dialogue responsable". L'Union a souligné que "toutes les préoccupations et les revendications soumises ont été prises en considération", ajoutant qu'il a été "assuré qu'elles feraient l'objet d'un examen approfondi au sein du groupe de travail conjoint qui entamera ses travaux mardi prochain", avec "la révision des tarifs, de manière à préserver les droits de tous les intervenants et à réaliser l'équilibre requis entre les différentes parties, en renforçant le pouvoir d'achat du citoyen". A ce propos, l'UGCAA a, de nouveau, appelé l'ensemble des professionnels, notamment les transporteurs et les chauffeurs de taxi, à "lui transmettre, dans les plus brefs délais, leurs propositions pratiques et les solutions possibles en

vue de les intégrer dans ce processus de concertation et de contribuer efficacement à son enrichissement et à sa réussite". Elle a, par là même, réitéré son appel à "faire montre de vigilance et de responsabilité, à privilégier la voie du dialogue, à ne pas se laisser entraîner par des rumeurs infondées et à faire preuve de retenue avant toute démarche pouvant nuire à l'intérêt général", soulignant, dans ce sillage, que l'Algérie "est au-dessus de toute considération", et que "la préservation de sa stabilité socioéconomique est la responsabilité de tous". L'UGCAA a enfin exhorté les syndicats à "ne pas se précipiter à publier des communiqués ou à faire des déclarations qui ne servent pas l'action syndicale sérieuse et responsable", et qui pourraient avoir des répercussions négatives sur "les intérêts des professionnels et compromettre les efforts de dialogue sérieux".

Personnes aux besoins spécifiques

Un guide électronique pour l'insertion économique

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé le guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, visant à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Lancé sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya

Mouloudji, ce guide constitue "un outil de référence numérique qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique", précise la même source. La politique du secteur concernant ce volet repose sur "un système de services diversifié au profit de cette catégorie, couvrant l'éducation et l'enseignement spécialisés, l'insertion socio-profes-

sionnelle, les programmes sociaux, le transport, et les réductions tarifaires". S'agissant de l'accompagnement et de l'insertion économique, le ministère tend à "accompagner les personnes aux besoins spécifiques et à faciliter leur insertion en milieu professionnel, en les aidant à créer leurs propres projets, en consolidant leurs compétences entrepreneuriales, et en facilitant leur accès aux formules de financement et aux dispositifs de soutien", conclut le communiqué.

Sous peine de résiliation de contrats

Naftal appelle les transporteurs à reprendre le ravitaillement de carburant

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé, samedi, les transporteurs de carburants et de gaz pétrolier liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts et la distribution des produits, les prévenant d'une résiliation de leurs contrats et de possibles actions judiciaires, en cas de non reprise des activités. Dans une note adressée à ces transporteurs, Naftal invoque "un manquement aux obligations contractuelles", suite au refus des transporteurs d'assurer le ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que la distribution des produits, depuis le 31 décembre 2025. L'entreprise publique affirme que cette interruption a engendré une "perturbation de sa mission de service public". Qualifiant cette situation de "violation des clauses contractuelles", Naftal affirme que les transporteurs sont tenus d'assumer, dans l'immédiat, leurs obligations contractuelles, faute de quoi, elle se réserve le droit de procéder à la résiliation des contrats de transport des carburants et des GPL, à leurs torts exclusifs. La



résiliation n'exclut pas la mise en œuvre des actions civiles et pénales qui pourraient être intentées à

l'encontre des transporteurs concernés "en raison de leurs fautes", conclut la même source.

Campagne nationale contre la poliomyélite

Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés au cours de la deuxième phase

Plus de 3,8 millions d'enfants ont été vaccinés au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, a annoncé, samedi dans un communiqué, le ministère de la Santé. "Au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, un total de 3.838.881 enfants, âgés de deux

(2) mois à cinq (5) ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas du pays, soit un taux de couverture de 96%, ce qui reflète l'efficacité de la stratégie nationale adoptée en matière de prévention sanitaire et sa conformité aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", précise la même source. Le ministère a réitéré "ses sincères remerciements et son estime aux professionnels de la santé, aux différents secteurs minis-

tériels concernés, aux partenaires, à la corporation médiatique, à la société civile, ainsi qu'aux parents pour leur contribution efficace et leur mobilisation continue au succès de cette phase de la campagne". Il a également rappelé aux parents "la nécessité de veiller à la vaccination de leurs enfants au cours de la troisième phase de la campagne, prévue du 25 au 31 janvier en cours, afin de protéger la santé des enfants".

Sûreté de la wilaya de Naâma Saisie de plus de 195 kg de kif traité en trois mois

Les services de la Sûreté de la wilaya de Naâma ont procédé, au cours des trois derniers mois de 2025, à la saisie de plus de 195 kg de drogues, notamment du kif traité, indique mardi un communiqué de ce corps sécuritaire. Dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Sûreté nationale pour lutter contre le fléau de la drogue et le trafic illicite, les services opérationnels relevant de la sûreté de wilaya, à travers le service de la police judiciaire, ont également saisi 6 111 capsules de psychotropes, 197,44 g de drogues dures de type cocaïne, ainsi que 20,01 grammes de poudre d'ecstasy, ajoute le communiqué. Selon la même source, ces opérations ont conduit à l'arrestation de 96 personnes impliquées dans des affaires de trafic et de contrebande de drogues. Les services concernés ont également saisi des sommes d'argent provenant des revenus du trafic et de la vente de stupéfiants, estimées à 10.833.400 dinars algériens et 2.900 euros. Les personnes arrêtées ont été présentées devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

Covid-19

Hospitalisations et décès en hausse en 2024

Une étude menée récemment par la branche européenne de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montre que malgré la fin déclarée de la pandémie, la Covid-19 continue de frapper les plus fragiles. L'étude, menée sur 6 pays et régions, a suivi près de 4.000 patients hospitalisés pour des infections respiratoires aiguës entre mai 2023 et avril 2024, soit l'année suivant la fin déclarée de la pandémie. Près de 10 % étaient atteints de la Covid-19. L'étude a révélé que la Covid-19 continuait de provoquer des formes très graves de la maladie: 13 % des patients atteints de la Covid-19 ont été admis en unité de soins intensifs et 11 % des patients infectés sont décédés. Plus des 2 tiers des patients hospitalisés étaient âgés de plus de 60 ans et plus des deux tiers souffraient d'au moins une maladie chronique. «Même si la Covid-19 n'entraîne pas la propagation généralisée observée pendant la pandémie, elle continue de causer un nombre considérable d'hospitalisations et de décès. De plus, l'impact du virus semble toujours aussi grave, voire parfois plus grave, que celui de la grippe», a souligné le Dr Mark Katz, épidémiologiste à l'OMS/Europe. Il y a 6 ans, le 31 décembre 2019, les premiers cas de pneumonie ont été signalés à Wuhan, en Chine, marquant le début de la pandémie mondiale de Covid-19. Près de trois ans et demi plus tard, en mai 2023, après un bilan mondial estimé à plus de 6,9 millions de décès, l'OMS a déclaré la fin de l'urgence de santé publique de portée internationale due à la Covid-19.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
N° 8A / 2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1000/3000 LLV + HPC 39 + 2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026).

La Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, lance concours national restreint de la maîtrise d'œuvre portant **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1000/3000 LLV + HPC 39 + 2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026).**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Seuls les bureaux d'études d'architecture nationaux privés ou étatiques ainsi que les groupements composés :
- De deux ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens.
- D'un architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur(s) en génie civile ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs ; disposants des capacités financière, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner
Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

11) En cas de soumissionnaires seul :

✓ Capacité Professionnelle :

L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ Capacité Financière :

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 1.500.000,00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

✓ Capacité Technique :

Disposant des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus (logement Exclu), ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu) , justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de L'ouvrage étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Un statut pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture.

NB. Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

12) En cas de soumissionnaires en groupement :

* Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes et/ ou de bureaux d'études d'architecture agréée ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées :

Capacité Professionnelle :

✓ L'architecte chef de fil ou l'un des membres du groupement doit avoir une expérience égale ou supérieure à 03 ans justifiée par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.

✓ Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

✓ Un protocole d'accord non forcément notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement

Capacité Financière :

les membres du groupement doivent cumuler un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 1.500.000,00 DA en prenant compte des trois meilleurs chiffres d'affaires des 05 dernières années. Les montants doivent être justifiés par les copies des bilans comptables ou toute autres pièces des 03 années concernées.

Capacité Technique :

Les membres du groupement doivent Disposer des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà conçu et suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus (logement Exclu), ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (logement Exclu) justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître de L'ouvrage étatique portant étude et suivi de l'ouvrage. (Les études d'adaptation sont exclues)

* Le groupement doit être impérativement solidaire

SI L'UNE DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE N'EST PAS SATISFAIRE, L'OFFRE SERA REJETEE SYSTEMATIQUEMENT

Les bureaux d'études Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran située à route du Tramway Hai El Yasmine, Bir El Djir Oran POSS2.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

F) Dossier de candidature

31. Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée, datée et signée,
32. Une déclaration de probité ; remplis daté et signée.
33. Extrait de rôle activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement comprenant le NIF
34. Le numéro d'immatriculation fiscale NIF du soumissionnaire.
35. Relevé d'identité bancaire RIB
36. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :

11) En cas de soumissionnaires seul : l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sus cités

12) En cas de soumissionnaires en groupement : l'ensemble des documents justifiant les Capacités Professionnelles, Financières et Techniques sus cités.

• Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ ou de bureaux d'études ou architectes avec ingénieurs en génie civile agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement.

• À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.

• Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission, et dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement.

• Le groupement doit être impérativement solidaire

Les plis devront être, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N° 8A / 2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1000/3000 LLV + HPC 39 + 2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026).

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran.

1- Dans une première phase, la date limite de dépôt des dossiers de candidature correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 07 jours, soit le..... à 12h00

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

- Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

- Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 186290101477122

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 8C / 2025

Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Mascara sur délégation de responsable de l'action lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour La Réalisation D'un lycée type 600/200R a la

Commune De Ganda en :

TRANCHE FERME :

A. Travaux de préparation et protection de l'assiette

B. Bloc (ADM+pédagogie+semi-pension+amphi+locaux technique)

C. Equipement de la bache à eau+installation du réseau anti-incendie+poste transformateur+chambre froide.

D. Travaux de VRD + TERRAIN COMBINE.

TRANCHE CONDITIONNELLE :

E. Bloc salle de sport.

F. Bloc logements de fonction (1F5+2F4+4F3).

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

I. Cas de soumission seul ou Cas de soumission en groupement momentané d'entreprises solidaire:

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises ayants les capacités pour la réalisation d'un **LYCEE TYPE 600/200R** à savoir :

• **Capacité professionnelle :**

▪ Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie « 05 ou plus » en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

• **Capacité financière :**

▪ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme des meilleures des Trois dernières années (2022-2023-2024) ≥150.000.000.00 DA.

Justifiés par copies des bilans financiers des années (2022-2023-2024) portant accusé de réception par les services des Impôts compétents et visés par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales ou C20 portant les chiffres d'affaires des années (2022-2023-2024)

• **Capacité technique :**

▪ Références professionnelles : Avoir réalisé un projet d'équipement en lot unique de catégorie « C ou plus » dans les 10 dernières années,

Les références professionnelles dûment justifiées par attestation de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés avec indication du montant, délivrées par le maître de l'ouvrage public.

NB : - Dans le cas ou le soumissionnaire propose un délai supérieur au délai administratif (tranche ferme : 14 mois, tranche conditionnelle 04 mois) l'offre sera écartée.

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention: « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière »

Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°8C...../2025

PROJET : Réalisation D'un lycée type 600/200R a la Commune D'El Ganda en :

TRANCHE FERME :

A. Travaux de préparation et protection de l'assiette

B. Bloc (ADM+pédagogie+semi-pension+amphi+locaux technique)

C. Equipement de la bache à eau+installation du réseau anti-incendie+poste transformateur+chambre froide.

D. Travaux de VRD + terrain combiné.

TRANCHE CONDITIONNELLE :

E. Bloc salle de sport.

F. Bloc logements de fonction (1F5+2F4+4F3).

« L'enveloppe extérieure doit être anonyme »

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, sis à la cité Administrative nouvelle ; ZHUN12 à Mascara.

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou deux quotidiens électroniques ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H15.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Mascara.

LE DIRECTEUR

Assainissement du foncier agricole

11 dossiers, 191 rejetés et 161 reportés

Le wali d'Oran, a présidé, samedi dernier, une réunion de coordination, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïras, des présidents des Assemblées populaires communales, des directeurs de l'exécutif ainsi que des cadres de la wilaya. Le wali a d'abord écouté l'exposé présenté sur la situation de l'assainissement du foncier agricole par le directeur des services agricoles et la directrice de l'Office national des terres agricoles. À ce titre, il a été indiqué que 495 dossiers ont été déposés, dont 363 ont été soumis à la commission de wilaya. L'examen de ces dossiers a abouti à l'acceptation de 11 dossiers, au rejet de 191 dossiers et au report de 161 dossiers. Les principales causes de rejet sont liées au fait que certaines terres relèvent du domaine forestier, du domaine communal, de la propriété privée, à l'absence d'activité agricole, à l'existence de litiges, ou encore à la localisation des terres à l'intérieur du tissu urbain. Quant aux reports, ils sont principalement dus à l'examen de 14 dossiers au niveau des services des Domaines de l'État pour vérification de la propriété, ainsi qu'à la nécessité pour les intéressés de compléter 147 dossiers. Par ailleurs, la directrice de l'Office national des terres agricoles a présenté le bilan



de l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'État, dans le cadre des différentes formules d'attribution et d'exploitation prévues par la circulaire ministérielle conjointe n°02 du 1er juin 2025. Elle a notamment évoqué la situation des dossiers retournés par la direction des Domaines de l'État, ainsi que ceux traités par la commission de wilaya conformément à l'instruction ministérielle conjointe n°654 du 11 septembre 2012 et à l'instruction n°1808 du 5 décembre 2017. Le nombre total de dossiers a atteint 1 000, dont 811 ont été acceptés et 189 rejetés. L'exposé a également porté sur la situation des dossiers de ces-

sion du droit de concession dans le cadre de la circulaire ministérielle n°02 du 1er juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole. D'autre part, concernant le dossier de régularisation des constructions conformément aux dispositions de la loi n°08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et d'achèvement de leur réalisation, Monsieur le wali a donné des instructions aux chefs de daïras et aux présidents d'APC afin de recenser avec précision les dossiers déposés et de renforcer l'activité des commissions compétentes en vue de statuer sur ces dossiers dans les meilleurs délais. R. L.

Habitations et immeubles vétustes subsistants

Faut-il relancer le diagnostic?

Par B.Kamel

La question cruciale liée à certaines habitations vétustes et immeubles, plus ou moins classés «Rouge», encore persistants et la menace à laquelle ils seraient confrontés à tout instant, en cas de fortes intempéries, continuent de soulever des inquiétudes chez les citoyens concernés. Un dossier considéré «de l'heure» par des élus qui ont posé le problème dans les débats de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), dans sa dernière session ordinaire du 29 décembre 2025, en présence du wali d'Oran. A propos de cette question, l'élus, Mohamed Amine Bendenia, a suggéré de trouver une solution à certaines habitations classées «Rouge», encore existantes à Oran, malgré les efforts des

autorités dans le domaine du relogement et de la démolition, soulignant que sa commission (ndr de l'APW) reçoit périodiquement, après l'alerte donnée par les fortes pluies, des réclamations de citoyens concernés sur l'avenir de leurs habitations susceptibles de représenter un risque. Lors des dernières intempéries, des interventions rapides et efficaces ont été effectuées par la Protection civile et qui ont permis de préserver des vies et de débloquent plusieurs routes et artères obstruées. De même que des recensements d'habitations dites vulnérables ont été menés afin d'évaluer les risques. Il n'empêche, et ce d'après les propos tenus par certains élus, que «les inondations font toujours peur aux occupants des habitations ou immeubles à risque». Que

faut-il faire? Pour eux, la reprise d'un diagnostic par le CTC est somme toute nécessaire afin d'évaluer le niveau de sensibilité ou de vulnérabilité de l'habitat. Le wali qui s'est montré sensible et réceptif à cette question des habitations vétustes devant le risque de reprises d'intempéries, a rassuré que les autorités ne ménagent aucun effort dans ce domaine. Notons qu'avant la Session d'APW, rappelons-le, le chef de l'exécutif de wilaya, M.Ouchène Brahim, avait donné des instructions fermes pour renforcer les nettoyages, l'élimination des points noirs de déchets ménagers ou autres ainsi que dans le domaine de réalisation de logements dans plusieurs sites à Oran comme ce fut le cas des 415 logements promotionnels LPL au quartier El Menzeh (Canastel).

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport

Le wali d'Oran assiste à une réunion par visioconférence

Le wali d'Oran a pris part à une réunion par visioconférence présidée par M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport. Cette réunion a été consacrée à l'évaluation du rendement de l'année 2025 et à l'examen du niveau de mise en œuvre des programmes arrêtés, ainsi qu'à la préparation de l'année 2026, à travers la définition des priorités, le renforcement de la dynamique de développement et l'accélération du traitement des dossiers prioritaires au niveau des wilayas. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné que la gestion de la

wilaya repose sur le travail collectif et une coordination permanente, appelant à l'élaboration d'un plan d'action et à l'implication des cadres afin de contribuer à la feuille de route du développement de la wilaya et de participer activement à cette dynamique. S'agissant du dossier de régularisation des constructions dans le cadre de la loi 08-15, le ministre de l'Intérieur a donné des instructions aux walis pour veiller au règlement des dossiers déposés et à la clôture définitive de ce dossier. Dans le même contexte, il a insisté sur la nécessité de faire preuve de conscience professionnelle dans la régularisation

des situations des citoyens, en enjoignant les walis à mobiliser l'ensemble des services locaux afin d'assumer pleinement leur rôle dans la prévention de toute construction anarchique ou non conforme aux normes légales et aux mesures de sécurité, et de faire face, en temps opportun, à toute forme de dépassement. Concernant le dossier de l'assainissement du foncier agricole, le ministre a affirmé qu'il devait bénéficier d'une attention particulière, en application des engagements du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les agriculteurs.

Cellule de l'environnement

Intensification des actions de salubrité publique



Sous l'égide du wali d'Oran, la Cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie a déployé, ce samedi, une série d'interventions de terrain. Ces opérations, visant à éradiquer les points noirs, ont englobé le nettoyage des espaces publics, l'élégage des arbres morts et l'aménagement du terre-plein central de la RN11. Parallèlement à ces travaux urbains, des actions sociales ont été menées, incluant la prise en charge de sans-abris et des campagnes de lutte contre l'errance canine au quartier El Yasmine. Conformément aux directives de Monsieur Ibrahim Ouchène, Wali d'Oran, la Cellule de l'environnement a mené une vaste opération ce samedi de nettoyage des axes routiers et revêtement du terre-plein central (RN11), l'élégage et évacuation des arbres morts à travers la ville, intervention au quartier El Yasmine et capture de chiens errants, ainsi que l'assistance et prise en charge des personnes sans domicile fixe.

Bouyakour (Boutlélis)
Un homme percuté mortellement par un train

Ce vendredi, en soirée, aux environs de 20h30, un accident a été signalé sur la voie ferrée de la ligne Ain Témouchent-Oran. Selon une source bien informée, il s'agirait du décès d'un homme sur la voie ferrée en question. La victime, âgée de 60 ans, est morte sur le coup, avant même l'arrivée des secours. L'accident s'est produit dans le lieu dit "Bouyakour", relevant de la commune de Boutlélis. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue de l'hôpital local par les secouristes de la Protection civile. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de cet accident mortel. A.Kader

Protection civile
Mort d'un homme par monoxyde de carbone

Ce week-end, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés, suite à un dégagement de monoxyde de carbone dans une habitation. Selon une source officielle, le domicile en question, situé au niveau de la rue Badid Houmad, dans le secteur Makkari à Oran, était dépourvu de moyens d'aération. Bilan, un homme de 48 a trouvé la mort. La victime était déjà morte à l'arrivée des secouristes. Toujours selon la même source, le dégagement du monoxyde de carbone avait pour origine un chauffage. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue du CHU d'Oran. A.Kader

La Sûreté de daïra de Mendès
**Saisie de psychotropes, drogue
et armes blanches prohibées**

Les éléments de la brigade de police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra de Mendès, ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie d'une quantité appréciable de comprimés psychotropes et de drogue ainsi que d'armes blanches prohibées de sixième catégorie. Cette opération fait suite à l'exploitation efficace d'informations parvenues aux services de la police judiciaire, faisant état de l'implication de deux personnes dans la commercialisation de psychotropes et de stupéfiants, à partir de leurs domiciles. Immédiatement, les services de sécurité ont engagé des investigations de terrain et mis en place un plan opérationnel rigoureux pour surveiller et interpellier les mis en cause, en coordination avec le Parquet territorialement compétent. L'opération a permis l'arrestation des deux suspects et la saisie de 154 comprimés psychotropes de différentes natures, d'une quantité de drogue ainsi que d'une somme d'argent présumée provenir des revenus de la vente illicite. Les policiers ont également procédé à la saisie d'une arme blanche prohibée (couteau de grande taille) et d'un pistolet à impulsion électrique. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Zemmoura, pour répondre des chefs d'accusation relatifs à la détention d'armes blanches de sixième catégorie sans motif légitime, ainsi que la détention et la commercialisation illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. **N. Ouadah**

Oued R'hiou
**02 individus arrêtés et des
comprimés psychotropes saisis**

Les éléments de la brigade de police judiciaire, relevant de la 1ère Sûreté urbaine d'Oued R'hiou, ont procédé à l'interpellation de deux individus, avec la saisie d'une quantité considérable de substances psychotropes ainsi que d'une somme d'argent suspectée provenir des revenus du trafic. L'opération fait suite à l'exploitation efficace d'informations précises, faisant état de l'implication de deux personnes dans la commercialisation de substances psychotropes au niveau de leur lieu de résidence. Aussitôt, les services de police expérimentés ont mis en place un plan opérationnel rigoureux pour la surveillance des suspects et, en coordination avec le Parquet compétent, il a été procédé à leur interpellation. La même opération a permis la saisie de 178 comprimés psychotropes de différents types ainsi que d'une somme d'argent issue de l'activité criminelle. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued R'hiou. **N. Ouadah**

Ain-D'heb (Tiaret)
**Une personne tuée par
le monoxyde de carbone et
une autre sauvée in extremis**

La mort silencieuse n'avertit jamais et la négligence est l'une des causes fatales dans les pertes humaines. En effet, au troisième jour de cette nouvelle année 2026, vers 8h13, l'unité secondaire de la Protection civile d'Ain-D'heb, 70 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya: Tiaret, est intervenue dans un quartier résidentiel de 40 logements, situé dans la commune d'Aïn El D'heb afin de porter secours à deux personnes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone due à un chauffage, a-t-on appris de sources officielles. Le communiqué de la Protection civile explique que l'incident a entraîné le décès d'une personne sur place tandis que la seconde personne a été sauvée in extremis et transportée d'urgence au centre de santé, avant d'évacuer le corps de l'infortuné décédé au service de la morgue de la polyclinique "El Hachemi Abdelkrim" dans la même commune. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin d'aboutir aux raisons réelles de cet incident tragique. **L. Bouhala**

Environnement à Mostaganem
**Dix ans après, les déblais des démolitions
continuent à enlaidir la ville**

Par Charef Kassous

Beaucoup de citoyens exaspérés ne s'expliquent toujours par sur la façon dont leur commune est gérée. Quelques fois bruyantes sur les réseaux sociaux, des interventions rejaillissent pour manifester leurs préoccupations relatives tantôt sur des problèmes de voirie, tantôt sur ceux de la circulation, tantôt ceux du commerce informel, tantôt le transport et surtout ceux ayant trait à l'hygiène et la salubrité qui impactent négativement l'environnement. Pour mieux l'indiquer, il s'agit-là des quartiers ayant été touchés par l'anarchique de la démolition d'il y a une dizaine d'années. A Derb, Tobbana, Plato, Tigditt, Souika Tahtanya, Beymouth et Hai Amirouche où sont passés des pelleteuses et des engins démolissant des demeures, laissant derrière une «hécatombe» écologique.

Depuis 2018, début des opérations, l'APC n'est plus revenue pour nettoyer ni même sécuriser les sites détruits. A quelques encablures du centre-ville, un problème qui perdure et qui nuit à la sécurité des riverains. Les citoyens ont assez dit sur les démolitions et sur la profanation de l'environnement et ont espéré que les opérations du RHP (Résorption de l'habitat précaire) puissent s'achever dans des conditions autres que celles laissées par les responsables. Ces derniers se sont acquittés, pêle-mêle, d'une opération dont les conséquences écologiques et de sécurité bafouillent toujours le cadre de vie des citoyens. Les restes des démolitions sont nom-



breux et constituent l'autre face de Mostaganem. Une face cachée qui n'honore guère la stratégie de l'embellissement préconisée par les autorités de la wilaya. Face aux décombres proliférant des menaces, certains citoyens s'inquiètent du fait que le chef de daïra, le maire et les élus tournent le dos à une réelle problématique de l'environnement. Les exemples de Tobbana, démolie depuis déjà un demi-siècle, démontrent l'indifférence. On a saigné la ville et on a occasionné une catastrophe écologique mais sur certains sites, on a vu leur patrimoine profané. Tobbana qui était un lieu d'histoire, aujourd'hui, ne ressemble à rien ou plutôt à un vaste uricide qui ne dit pas son nom. Le pire, c'est l'aveuglement des élus et

surtout les délégués qui roulent avec des bandeaux sur les yeux et qui laissent les citoyens face à un décor préjudiciable. Si les responsables circulaient à travers ces quartiers, ils se rendraient compte de leurs défaillances mais cela ne risque pas d'arriver. Les pouvoirs publics qui œuvrent pour donner à Mostaganem de l'attractivité touristique, doivent aussi veiller à achever le travail de la démolition. Cette face cachée existe à travers plusieurs quartiers, surtout ceux qui sont loin de l'itinéraire des autorités et de ce fait, beaucoup de maisons «torpillées» sont restées là comme des fantômes. Enfin, les citoyens incommodés par un tel décor indésirable, interpellent le wali et les autres pour mettre fin à leur calvaire.

Sidi Bel-Abbès
**Journée de sensibilisation
des chauffeurs de transport scolaire**

Par Mohamed Nouar

La salle de conférence du cabinet du wali a été, ce dimanche, le théâtre d'une réflexion profonde sur l'un des piliers les plus sensibles du service public, à savoir le transport scolaire. Au-delà d'une simple session de sensibilisation, cette rencontre a mis en exergue le hiatus persistant entre les ambitions de sécurité routière et les réalités matérielles et humaines du terrain. Sous l'égide de la wilaya, en étroite coordination avec la Direction des Transports et la Délégation de la Sécurité et de la Prévention Routières, ce séminaire a réuni un panel hétéroclite mais complémentaire de chauffeurs de bus, gestionnaires de parcs communaux, cadres de la Sûreté et de la Gendarmerie nationale ainsi que des représentants de la société civile. L'objectif était double, instaurer une pédagogie de la vigilance et recueillir le diagnostic, souvent acerbe, des praticiens du bitume. Si l'ordre du jour portait sur la formation, les débats ont rapidement glissé vers une sociologie du métier de conducteur en milieu communal. Les témoignages ont révélé une situation d'une complexité alarmante. Les chauffeurs ont dénoncé une «polyvalence subie»: dans de nombreuses communes, l'agent affecté au

transport d'élèves se voit également investi de missions de collecte de déchets ou de colportage d'eau. Cette dilution des compétences, imposant des amplitudes horaires dépassant parfois les douze heures consécutives, engendre une fatigue cognitive, incompatible avec les exigences de la sécurité routière. À cette pression temporelle s'ajoutent l'obsolescence du matériel et une saturation systémique. Comment garantir l'intégrité physique des enfants lorsque des bus, parfois vétustes, voient leur capacité réglementaire doublée, accueillant jusqu'à soixante élèves dans une promiscuité périlleuse?

L'un des points nodaux de la rencontre fut l'absence de convoyeurs ou d'accompagnateurs. En l'état actuel, le chauffeur est investi d'une double charge, la navigation technique et la gestion disciplinaire. Ce «dualisme contraignant» force souvent le conducteur à interrompre sa course pour arbitrer des altercations ou prévenir des dégradations. Le plaidoyer pour la présence d'un tiers médiateur à bord apparaît dès lors, non comme un luxe, mais comme une nécessité fonctionnelle pour sanctuariser l'espace du bus. Intervenant en tant que figure de proue de cette journée, le Docteur Kouach M'hamed, chercheur et expert international en sécurité routière, a

tenté de redéfinir les contours éthiques et techniques de la profession. Son intervention s'est articulée autour du concept de conduite défensive et préventive. Pour le Dr Kouach, le chauffeur n'est pas un simple exécutant, mais un «gestionnaire de risques». Il a insisté sur l'importance de l'anticipation, de la maîtrise émotionnelle face à l'indiscipline et du respect scrupuleux des protocoles d'arrêt. Mais l'expert a également rappelé que les devoirs ne sauraient occulter les droits notamment la pérennisation de la formation continue pour adapter les réflexes aux nouvelles réalités routières, le suivi médico-psychologique régulier, indispensable pour des agents soumis à un stress chronique et l'identification statutaire, par le port d'une tenue professionnelle ou, au minima, d'un gilet distinctif, afin d'imposer le respect des autres usagers de la route. En clôture de cette demi-journée présidée par le chef de cabinet du wali, le directeur des Transports s'est engagé à porter ces doléances au sommet de la hiérarchie locale. La présence des corps de sécurité (Police et Gendarmerie) a rappelé que la sécurité des élèves est une responsabilité partagée où la rigueur répressive doit s'effacer devant une culture de la prévention bien ancrée.

Bordj Bou Arreridj

Près de 90 interventions chirurgicales au profit d'enfants scolarisés

L'hôpital Lakhdar-Bouzidi de Bordj Bou Arreridj a programmé, pour la période des vacances d'hiver, près de 90 interventions chirurgicales au profit d'enfants scolarisés dans le cadre d'une campagne visant à prendre en charge les maladies détectées lors des consultations médicales périodiques, a indiqué, lundi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Ahmed Djemaï. Le même responsable a précisé à l'APS que les équipes médicales mobilisées dans le cadre de cette initiative ont réalisé, jusqu'à présent, 80 interventions chirurgicales, notamment des opérations relatives aux hernies, à l'appareil urinaire, à l'appendicite ainsi qu'à l'exérèse de certaines tumeurs. M. Djemaï a souligné que cette campagne « procède d'une stratégie liée à l'exploitation des vacances scolaires pour la prise en charge sanitaire des élèves, notamment lorsqu'il s'agit d'affections diagnostiquées lors des examens périodiques réalisés dans le cadre du programme de santé scolaire ». Il a également indiqué que l'objectif principal consiste à « réduire les délais d'attente et d'assurer un suivi médical efficace des enfants scolarisés ». Le directeur de la santé et de la population a ajouté qu'une cam-



pagne similaire débutera bientôt à l'hôpital Ahmed-Benabid pour prendre en charge les élèves souffrant de maladies oto-rhino-laryngologiques (ORL) et d'affections oculaires. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que la wilaya de Bordj Bou Arreridj bénéficiera, dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer, de nouveaux équipements médicaux, notamment deux appa-

reils de mammographie et deux échographes qui devraient être réceptionnés « au début de l'année prochaine ». Les équipements en question sont destinés aux établissements de santé des communes de Bordj Bou Arreridj et de Ras El Oued « afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein, tout en améliorant la qualité des soins dispensés aux femmes ».

Sour El Ghouzlane

Sortie de la 39ème promotion d'agents de rééducation

Le Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zreb, a présidé, mercredi, la cérémonie de sortie de la 39e promotion d'agents de rééducation à l'annexe de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP) à Sour El Ghouzlane, dans le sud de Bouira. Cette 39e promotion, qui compte 374 stagiaires, dont 94 femmes, a suivi un programme de formation comprenant un volet théorique et un volet pratique. "Le cursus a été élaboré pour répondre aux exigences de la réforme pénitentiaire visant à moderniser la gestion administrative et financière des établissements pénitentiaires", a déclaré le directeur de l'annexe de l'ENFAP de Sour El Ghouzlane, Hassan Ait El Hadj. Il a également souligné que la formation accordait une importance particulière à l'amélioration de la prise en charge sanitaire et psychologique des détenus, afin de



faciliter leur réinsertion sociale future. Cette promotion a été baptisée du nom du défunt caporal Baghzouz Ahcene, a indiqué le directeur de l'école. La cérémonie a été ponctuée de démonstrations de sports de combat, de techniques d'intervention et d'autodéfense, ainsi que de présentations sur l'utilisation des armes. "Les stagiaires

de cette promotion ont acquis de hautes qualités et compétences durant leur formation, ce qui leur permettra de mener à bien leur mission avec toute la confiance nécessaire dans le domaine de l'humanisation (des conditions de détention) et de l'insertion sociale des détenus", a souligné M. Ait El Hadj.

Tébessa

Important programme LPL, aides à l'habitat rural et des lotissements sociaux

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'un programme de 300 logements public locatif (LPL), de 300 aides à l'habitat rural et de 479 aides pour la réalisation d'habitations individuelles dans des lotissements sociaux, a-t-on appris, mardi, auprès de services de la wilaya. Le choix des terrains où les habitations prévues dans ce cadre seront implantées, sera effectué « au début de l'année 2026 », selon la même source qui a ajouté que les services

compétents s'emploient à étudier les demandes avant de déterminer les sites et les communes qui bénéficieront de cette première tranche, « en attendant de bénéficier de tranches supplémentaires au cours de l'année prochaine ». Par ailleurs, 3.550 logements de la formule location-vente ont été inscrits au bénéfice de la wilaya de Tébessa au titre du programme AADL 3, la 1ère pierre de 1.000 parmi ces unités ayant été posée dans la commune de Boulhaf-

Dir, tandis que le reste du projet sera bientôt implanté au nouveau pôle urbain d'El Aânba, au chef-lieu de wilaya, a-t-on affirmé de même source. Pas moins de 8.700 logements relevant des différentes formules d'habitat sont actuellement en chantier dans différentes communes de la wilaya où les travaux avancent sur un rythme soutenu pour être livrés dans les délais contractuellement impartis, a-t-on encore fait savoir à la wilaya.

Tizi-Ouzou

Plusieurs opérations effectuées sur le réseau routier

Plusieurs opérations sont effectuées, en cette saison hivernale, sur le réseau routier à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP). Ces opérations, qui sont menées en priorisant les points noirs, portent notamment sur le nettoyage des chaussées, le désherbage et le curage des réseaux d'évacuation pour minimiser les charriages pouvant constituer des obstacles aux écoulements des eaux pluviales. Il a été également procédé au lancement de 82 opérations relatives à la réparation de certains axes routiers endommagés par les intempéries des saisons précédentes dans le but d'éviter des glissements de terrain. Ces opérations ont permis de traiter des points de glissement de terrain et de sections de drainage des eaux pluviales, ainsi que des revêtements au niveau de routes nationales et chemins de wilaya. D'autre part, tous les moyens humains et matériels nécessaires, y compris ceux des collectivités locales, ont été mobilisés pour intervenir, en cas de besoin, en cette période hivernale, selon la même source.

Suite à la découverte d'un site archéologique

Lancement de fouilles à Tebessa

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tébessa a lancé des fouilles exploratoires sur un site récemment découvert dans la commune de Bekkaria, a indiqué, mercredi, le directeur local du secteur, Djamel-Eddine Abadi. Le responsable a précisé à l'APS que ces fouilles ont été entamées à la suite d'informations reçues par la direction, faisant état de la mise au jour d'un site archéologique lors des travaux de réalisation de la ligne de la voie ferrée minière sur le segment situé entre le chef-lieu de wilaya et la commune de Bekkaria. Informé, le ministère de tutelle a donné son feu vert à l'entame immédiate de fouilles exploratoires pour identifier le site et en déterminer l'origine et la datation, a encore fait savoir M. Abadi, soulignant qu'une équipe de spécialistes et de chercheurs en archéologie a été mobilisée et a entamé son travail au début de la semaine en cours. L'équipe en question s'est vu confier la mission d'étudier le terrain et d'effectuer une documentation archéologique en vue d'identifier le site et d'en déterminer la nature avant de rassembler les pièces archéologiques recueillies et les acheminer vers le musée archéologique, a conclu le directeur de la Culture.

Souk Ahras

Plus de 43.000 clients raccordés au réseau de fibres optiques

Pas moins de 43.300 clients ont été raccordés au réseau haut débit de fibres optiques à domicile (FTTH) depuis le début de l'année 2025 dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris jeudi auprès du directeur opérationnel d'Algérie Télécom de la wilaya, Ameur Redouane. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des services de téléphonie et de généralisation de l'internet haut débit à travers le territoire de la wilaya y compris dans les zones enclavées, a précisé à l'APS le même responsable qui a souligné que les projets réalisés depuis le début de l'année ont permis de couvrir à 100% les 26 communes de la wilaya. A fin décembre 2025, pas moins de 103.392 accès ont été raccordés à cette nouvelle technologie qui permet d'améliorer la qualité des services des télécommunications, d'élever le débit internet et d'étendre la couverture numérique à l'échelle locale, selon la même source. La direction locale d'Algérie Télécom poursuit la généralisation du réseau de fibres optiques et d'élargir les services internet haut débit à tous les clients dont les organismes administratifs et les sociétés de wilaya de tous les secteurs à travers des offres promotionnelles et de facilitations techniques, selon la même responsable.

Demi-finaliste de la CAN-2024

Le Congo aiguise ses armes

Par Rachid B.

Plus que ambitieux que jamais après un premier tour qui les a vus tenir en respect le Sénégal, les Léopards de la République Démocratique du Congo continuent de se préparer au choc de demain face aux Verts de Vladimir Petkovic. Les coéquipiers du talentueux Pickel affichent, en effet, des ambitions grandissantes qui vont bien au-delà d'une simple qualification aux huitièmes de finale de cette Coupe d'Afrique des Nations. Avec un effectif qui compte des éléments bien connus du public international comme Aaron Wan-Bissaka, Cédric Bakambu et autre Chancel Mbemba, les Léopards estiment, à ce sujet, qu'ils sont bien armés pour contrecarrer les velléités algériennes et s'assurer une place parmi les huit meilleures formations du continent qui disputeront les quarts de finale. Plus mesuré dans ses propos, leur patron techni-

que, Sébastien Desabre, ne cache néanmoins pas son objectif de passer ce deuxième tour. "On va préparer ce match comme on a toujours préparé nos rencontres, à savoir le plus sérieusement possible afin de mettre en place des choses pour être performants lors de ce match du 6 janvier", indiquait le sélectionneur de la RDC.

"On veut, en tout cas, jouer nos chances à fond car je pense qu'on a les capacités pour passer ce tour. On tentera de marquer des buts, c'est une évidence, puis on verra comment s'établira le rapport de forces en début de la rencontre car l'Algérie est une très bonne équipe avec beaucoup de qualités offensives et défensives", estimera le technicien français, plus que jamais décidé à inverser la hiérarchie au Maroc. "On mettra en place quelque chose et on verra ce qui se passe. Mais ce qui sera important, c'est de tout donner sur le terrain comme on l'a toujours fait et

les joueurs sont extrêmement motivés et attendent ce match", promet l'ancien coach de la JS Saoura. En parallèle aux convictions de celui qui avait mené la RDC à la 4ème place de la CAN 2024 en Côte d'Ivoire et qu'un seul match barrage sépare d'une qualification historique à la Coupe du monde 2026, la presse locale affiche tout autant une confiance quasi-absolue quant aux chances des Léopards de se qualifier aux quarts de finale. "Nous jouerons face à une équipe algérienne très technique et disciplinée tactiquement alors que nous notre style de jeu repose sur la solidité défensive", soulignait Gêrôme Yota, pour lequel Desabre devrait "miser sur des joueurs physiques et tactiquement au point à l'instar de Moutousamy, Mukau et Sadiki au milieu pour apporter de l'impact physique". Un plan de bataille bien huilé qui a pour objectif de mettre fin à la belle aventure des Maza and co en terre marocaine.

Révélation algérienne de la Coupe d'Afrique

Maza, l'empreinte d'un leader en devenir

Révélation algérienne de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, le milieu offensif Ibrahim Maza s'impose progressivement comme l'un des visages marquants des "Verts" lors de cette 35e édition, après une phase de groupes de haute facture. A seulement 20 ans, le sociétaire du Bayer Leverkusen (Div.1 allemande) franchit un cap décisif et confirme, match après match, son importance grandissante dans l'entrejeu de l'équipe nationale. L'attention s'est portée sur lui dès le premier match face au Soudan (3-0). Entré en jeu à la 60e minute, Maza a livré une seconde période très convaincante, apportant immédiatement rythme, justesse technique et créativité. Son influence s'est matérialisée par le troisième but algérien inscrit en fin de rencontre (85e), son premier but sous les couleurs nationales, symbole d'une intégration réussie et d'un potentiel déjà affirmé au niveau continental. Ibrahim Maza a ensuite confirmé lors du deuxième match face au Burkina Faso (1-0). Titularisé, il a livré une prestation aboutie, dictant le tempo et apportant équilibre et justesse dans l'entrejeu, ce qui lui a valu d'être désigné logiquement homme du match. A l'issue de cette rencontre, le joueur est toutefois resté mesuré



quant à son statut: "Il est difficile de dire si je serai titulaire à l'avenir ou non. Je suis surtout heureux d'avoir partagé la pelouse avec mes coéquipiers", a-t-il déclaré, illustrant sa modestie et son état d'esprit collectif. La montée en puissance de Maza s'est poursuivie lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1). Buteur et passeur décisif, il a confirmé son influence offensive et son rôle central dans l'animation du jeu algérien, validant définitivement son nouveau statut au sein de l'équipe. Ces performances ont rapidement trouvé un écho au-delà des frontières. La presse étrangère n'a pas manqué de

saluer les qualités intrinsèques du jeune joueur algérien, lui consacrant plusieurs articles, mettant en avant sa vision du jeu, sa maturité et sa capacité à peser dans le rythme des rencontres malgré son jeune âge. Par sa polyvalence, son intelligence tactique et sa qualité technique, Maza constitue désormais l'une des clés des Verts dans cette CAN-2025. Logiquement, il est annoncé pour débiter dans le onze de départ mardi face à la RD Congo, en huitièmes de finale (17h00), un rendez-vous crucial où les Algériens compteront sur son impact et sa créativité pour damer le pion aux congolais et poursuivre leur aventure continentale.

Equipe nationale de football

Aït Nouri absent

à l'entraînement, Tougaï de retour

L'équipe nationale de football s'est entraînée samedi en l'absence du défenseur Rayan Aït Nouri, grippé, à trois jours du huitième de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 face à la RD Congo, prévu mardi à 17h00. Le sociétaire de Manchester City souffre d'une forte grippe, qui l'a empêché de prendre part à cette séance. Le staff médical suit de près l'évolution de son état de santé et l'a soumis à un traitement intensif, dans l'espoir de le rendre opérationnel pour ce rendez-vous décisif face aux "Léopards". L'absence d'Aït-Nouri s'ajoute à celles des défenseurs, Samir Chergui et Jaouen Hadjam, également indisponibles, blessés lors du deuxième match face au Burkina Faso (1-0). En revanche, le défenseur central Mohamed Amine Tougaï, victime d'une simple contusion lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1), a repris l'entraînement.



O. Marseille

Bonne nouvelle pour Amine Gouiri



L'international algérien de l'Olympique Marseille Amine Gouiri, éloigné des terrains depuis octobre dernier à cause d'une blessure à l'épaule, pourrait effectuer son grand retour à la compétition dimanche prochain à l'occasion du match contre Nantes comptant pour la 17e journée du championnat de Ligue 1 de football, a rapporté jeudi le journal L'Equipe. Absents pendant de longues semaines, le buteur algérien de l'OM, est de retour à l'entraînement collectif depuis la reprise dimanche dernier. Il pourrait même jouer face à Nantes dimanche et constituera un vrai renfort pour Marseille en 2026, ajoute la même source. Pour rappel, Amine Gouiri, 25 ans, a été éloigné des terrains après une lourde blessure à l'épaule contractée lors d'un match avec l'Algérie contre l'Ouganda (2-1) en octobre pour le compte de l'ultime journée des qualifications à la Coupe du monde 2026. L'opération qui a suivi l'a privé d'une quinzaine de rencontres et de la CAN 2025. Malgré un retour prudent aux entraînements dès mi-décembre, son état physique est jugé prometteur, et il pourrait retrouver le terrain plus tôt que prévu, alors qu'il visait initialement le Trophée des Champions le 8 janvier, selon la même source. Gouiri a rejoint l'OM depuis le Stade Rennais en janvier 2025 pour un contrat de cinq ans.

Championnat national Open hivernal

Le CRB sacré à Oran

Le CR Belouizdad a remporté le championnat national hivernal Open, qui s'est achevé vendredi soir au Centre nautique du complexe olympique «Miloud Hadeff» d'Oran, après cinq jours de compétition dominés de bout en bout par les nageurs internationaux du club algérois. Le CRB n'a laissé aucune chance à ses adversaires, raflant les podiums dans plusieurs épreuves grâce à ses nageurs expérimentés. Le club a ainsi totalisé 49 médailles : 23 en or, 19 en argent et 7 en bronze. La deuxième place est revenue au MC Alger, avec 40 médailles (13 or, 16 argent et 11 bronze), tandis que l'USM Alger a terminé troisième avec 22 médailles (4 or, 6 argent et 12 bronze). Au total, 17 records nationaux ont été battus en petit bassin, dont un record arabe établi par Maroua Merniz dans l'épreuve du 200 m dos, avec un chrono de 2 min 14 s 45. Chez les dames, la palme revient à Nasrine Medjahed du MC Alger, qui a dominé la compétition en remportant cinq médailles d'or : 50 m papillon, dos et brasse, 4 x 100 m nage libre et 100 m quatre nages. Elle a également établi deux nouveaux records d'Algérie sur 50 m dos et 4 x 100 m nage libre. Chez les messieurs, le titre de meilleur nageur a été décerné à Benzidoun Fares du CRB, qui a décroché trois médailles d'or dans les épreuves du 100 m nage libre et du 100 et 200 m papillon. Le président de la Fédération algérienne des sports aquatiques, Nasreddine Zahafi, s'est déclaré « très satisfait » du niveau affiché lors de cette compétition et a salué les performances des nageurs internationaux. Cette édition hivernale Open, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des sports aquatiques et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a rassemblé 205 nageurs et nageuses, représentant 35 clubs issus de différentes wilayas du pays. La compétition s'est clôturée par une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération, de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et des organisateurs de la ligue.

Quels sont les bienfaits du lait d'avoine ?

Le lait d'avoine est une boisson végétale polyvalente, appréciée pour ses usages culinaires variés et son profil nutritionnel distinct des laits animaux.

Il convient à de nombreux régimes, notamment chez les personnes intolérantes au lactose, tout en nécessitant une attention particulière aux apports en calcium, protéines et vitamines.

Bien choisi et bien conservé, il constitue une option pratique, digestible et plus sobre sur le plan environnemental, sans toutefois remplacer entièrement le lait sur le plan nutritionnel.

Issue de l'avoine, une céréale largement cultivée à travers le monde, cette boisson s'est progressivement imposée dans nos habitudes alimentaires par sa grande adaptabilité. Elle se consomme aussi bien nature, froide pour une pause désaltérante ou chaude pour accompagner les matinées plus fraîches, qu'intégrée à de nombreuses recettes, où elle se glisse avec aisance dans des préparations aussi bien sucrées que salées. Sa texture douce et son goût discret lui permettent d'accompagner une grande variété de plats, des petits déjeuners aux repas du soir.

UNE BOISSON VÉGÉTALE AU PROFIL NUTRITIONNEL SPÉCIFIQUE

D'un point de vue réglementaire, on ne devrait pas parler de « lait d'avoine » mais bien de jus ou de boisson à l'avoine, l'appellation « lait » étant réservée en France aux produits d'origine animale, à l'exception de quelques usages anciens comme le lait de coco ou d'amande. Au-delà du vocabulaire, cette boisson végétale présente un profil nutritionnel très différent de celui des laits de vache, de chèvre ou de brebis. Avec environ 42,5 calories pour 100 g, elle se situe au dessus du jus de soja, qui en apporte 35,8 mais dont la consommation est déconseillée aux femmes enceintes et aux enfants en raison de la présence d'isoflavones, et au dessus du lait d'amande, moins calorique avec 36,3 calories aux 100 g en raison de sa plus faible teneur en amandes. Elle reste toutefois plus légère que le jus de riz, qui dépasse les 53 calories aux 100 g, et sa valeur énergétique se rapproche de celle du lait de vache partiellement écrémé.

Sur le plan des macronutriments, le jus d'avoine se distingue par sa très faible teneur en protéines, inférieure à 0,5 g pour 100 g, ce qui explique qu'il ne contribue pas réellement à la sensation de satiété, même si celle-ci est rarement liée à une boisson, comme le rappelle la même experte. À titre de comparaison, le lait de vache demi-écrémé fournit un peu plus de 3 g de protéines aux 100 g, le lait écrémé environ 3,5 g, et seule la boisson au soja présente un apport protéique comparable avec 3,7 g. Côté lipides, le jus d'avoine reste également modéré, autour de 1,1 g pour 100 g, avec peu d'acides gras saturés et une présence intéressante d'oméga 6 et d'oméga 9, ce qui en fait une option légère et équilibrée pour compléter une alimentation variée, à condition de ne pas le considérer comme un substitut nutritionnel strict du lait animal.

LE LAIT D'AVOINE, UNE OPTION ADAPTÉE À DE NOMBREUX RÉGIMES

De plus en plus présent dans les habitudes alimentaires, le lait d'avoine s'adresse d'abord à celles et ceux qui souhaitent

réduire ou éviter les produits d'origine animale, que ce soit par choix personnel, par goût ou pour des raisons de santé. Obtenue simplement par trempage de flocons d'avoine dans l'eau puis filtration, cette boisson végétale offre une alternative pratique au lait classique dans de nombreuses préparations, à condition de s'inscrire dans une alimentation équilibrée et, idéalement, d'opter pour une version enrichie en nutriments essentiels. Son intérêt est particulièrement marqué chez les personnes intolérantes au lactose ou allergiques aux protéines de lait de vache. Dépourvu de lactose et de protéines animales, le lait d'avoine est généralement mieux toléré par les systèmes digestifs sensibles et peut limiter les désagréments tels que ballonnements, douleurs abdominales ou troubles digestifs associés aux produits laitiers. Il constitue ainsi une solution confortable pour maintenir des habitudes alimentaires variées sans renoncer aux usages du lait dans le quotidien.

Au-delà des considérations nutritionnelles, le lait d'avoine s'inscrit également dans une démarche environnementale plus sobre. Sa production requiert moins d'eau et d'énergie que celle du lait de vache et évite les impacts liés à l'élevage intensif et aux émissions de méthane. Toutefois, comme le rappellent les professionnels de la nutrition, il ne doit pas être perçu comme un équivalent nutritionnel du lait animal, notamment en matière de calcium, de protéines et de certaines vitamines. Lorsqu'il remplace les produits laitiers, il est donc essentiel de veiller à couvrir ces apports par d'autres sources alimentaires, et de solliciter l'avis d'un spécialiste si nécessaire.

L'AVOINE, UNE CÉRÉALE AUX FIBRES BÉNÉFIQUES

Parmi les atouts souvent associés à l'avoine figure également sa richesse en fibres solubles, en particulier les bêta-glucanes, reconnues pour leur rôle dans la régulation de la glycémie, du cholestérol et du transit intestinal. Ces composés contribuent au bon équilibre métabolique et digestif, ce qui explique l'intérêt nutri-



tionnel global de cette céréale. Si leur teneur est naturellement plus élevée dans les flocons d'avoine que dans la boisson filtrée, leur présence, même modérée, participe à la qualité nutritionnelle du lait d'avoine et mérite d'être prise en compte dans une alimentation variée.

GLUTEN ET LAIT D'AVOINE : ce qu'il faut savoir

Le lait d'avoine est souvent présenté comme une boisson sans gluten, mais cette affirmation mérite d'être nuancée. L'avoine contient en réalité une protéine proche du gluten du blé, dont la tolérance varie selon les personnes. En cas de maladie cœliaque ou d'intolérance avérée, il est donc préférable de se tourner vers d'autres boissons végétales comme le soja ou l'amande. Pour celles et ceux qui apprécient le lait d'avoine mais y réagissent mal, il existe des versions certifiées sans gluten, élaborées à partir d'avoine spécifiquement contrôlée. En cas de doute, un avis médical reste la meilleure façon d'adapter son alimentation en toute sécurité.

Les usages cosmétiques du lait d'avoine Présent aussi bien dans l'alimentation que dans les rituels de soin, le lait d'avoine s'est progressivement fait une place dans l'univers cosmétique. Appliqué sur les cheveux, il apporte hydratation et nutrition, tout en renforçant la fibre capillaire et en facilitant le coiffage. Son action gainante aide à discipliner les longueurs et à limi-

ter les frisottis, laissant la chevelure plus souple, plus douce et visiblement plus brillante. De nombreux soins capillaires intègrent aujourd'hui l'avoine dans leur formulation, mais il est également possible d'utiliser un simple rinçage au lait d'avoine préparé à la maison pour profiter de ses propriétés.

Sur la peau, l'avoine est reconnue pour sa tolérance et son efficacité, en particulier chez les personnes à la peau sensible ou sujette aux irritations. Les dermatologues en recommandent l'usage pour ses capacités hydratantes et apaisantes, ainsi que pour la présence de composés aux effets anti-inflammatoires, utiles pour calmer rougeurs et démangeaisons. On la retrouve ainsi dans de nombreux produits d'hygiène, y compris ceux destinés aux nourrissons, et dans les soins corporels des adultes, notamment les laits, baumes et crèmes formulés pour les peaux sèches ou fragilisées.

LAIT D'AVOINE :

Mode d'emploi pour le choisir

Tous les produits ne se valent pas. Pour faire un choix éclairé, la première étape consiste à s'attarder sur la liste des ingrédients. Plus elle est courte, mieux c'est. Un bon lait d'avoine se reconnaît à une composition sobre, sans arômes artificiels ni additifs inutiles, et avec une présence limitée de sucres ajoutés, idéalement relégués en fin de liste lorsque leur usage ne peut être évité.

A-t-on raison de manger trois repas par jour ?

Tous les jours vous suivez une routine alimentaire qui semble naturelle : petit-déjeuner, déjeuner et dîner. Mais est-ce vraiment la meilleure façon de s'alimenter pour notre santé ? Voyons ce qu'en disent les experts. Cette habitude qui consiste à manger 3 repas par jour serait apparue au Moyen Âge. À cette époque, les paysans prenaient trois repas pour supporter leurs dures journées de travail. Les nobles, quant à eux, ne mangeaient que deux fois par jour. Ce serait avec la révolution industrielle au XIXe siècle que le modèle des trois repas se serait ensuite généralisé. Aujourd'hui, c'est devenu une norme sociale plus qu'une nécessité biologique pour de nombreux experts, d'autres considèrent en revanche que manger 3 repas par jour est une condition essentielle à notre santé physique et mentale. Qu'en est-il vraiment ?

NOMBRE DE REPAS : FAUT-IL MANGER TROIS FOIS PAR JOUR ?

Notre corps fonctionne selon une horloge

biologique interne appelée rythme circadien. Ce cycle de 24 heures régule notre température corporelle, notre sommeil et notre digestion. Manger à heures fixes aide donc à synchroniser cette horloge biologique qui a besoin de régularité. Prendre trois repas équilibrés permettrait ainsi une meilleure assimilation des aliments et éviterait les fringales. Cependant, l'important n'est pas nécessairement le nombre de repas, mais leur qualité et leur régularité. Certaines personnes se sentent mieux avec deux repas plus copieux, d'autres, comme les femmes enceintes, peuvent manger jusqu'à 5 fois par jour. L'important est de connaître vos besoins en demandant conseil à votre médecin.

LE PETIT-DÉJEUNER EST-IL LE REPAS LE PLUS IMPORTANT ?

Les experts s'accordent à dire que le petit-déjeuner est le repas le plus important de la journée. L'adage populaire qui dit que nous devrions "petit-déjeuner comme un roi, déjeuner comme un prince et dîner comme un mendiant", appuie ce

propos. Si le petit-déjeuner est le repas le plus important de la journée, c'est avant tout, car il intervient après une longue période de jeûne. Après une nuit de jeûne, le corps a besoin de refaire le plein d'énergie. Un bon petit-déjeuner permet alors de relancer le métabolisme. Les études montrent que les personnes qui sautent ce repas ont tendance à grignoter davantage dans la journée. Si vous devez supprimer l'un des repas de la journée, mieux vaut opter pour le léger.

CONSOMME-T-ON 3 REPAS PAR JOUR PARTOUT DANS LE MONDE ?

Vu de France où cette habitude est très ancrée, cela semble évident, mais ce n'est pas le cas partout dans le monde. Manger 3 repas par jour n'est en effet pas la norme partout. Les habitudes varient selon les cultures. En Espagne par exemple, il n'est pas rare de compter jusqu'à 5 prises alimentaires par jour avec un ou deux goûters. Au Japon, certains pratiquent le "jeûne à la japonaise" avec un seul repas quotidien.

Thaïlande

Gravement blessé, il est bloqué dans un hôpital car il ne peut pas payer

Un Belge de 27 ans, a été victime d'un grave accident de moto lors de ses vacances en Thaïlande au début du mois de décembre 2025. Hospitalisé à Bangkok, il fait face à une situation particulièrement complexe, rapporte Nieuwsblad. L'hôpital lui réclame en effet plusieurs dizaines de milliers d'euros et refuserait de le laisser partir. Une somme que son assurance voyage n'a pas prise en charge.

UNE FACTURE DE 62.000 EUROS À RÉGLER

D'après la sœur du jeune homme, âgée de 16 ans, ce dernier souffre de multiples fractures, notamment au niveau des jambes et du bassin. Il a déjà subi

plusieurs interventions chirurgicales et d'autres sont encore nécessaires.

Sauf que la victime et sa famille ne sont pas en mesure de régler les sommes demandées par l'hôpital. En incluant tous les frais, Jérémy Bartholomeus aurait à régler environ 62.000 euros, selon RTL. be. 30.000 euros seraient aussi nécessaires pour réaliser une nouvelle intervention essentielle pour la santé du ressortissant Belge. Pour l'heure, l'homme aurait déjà réglé 20.000 euros, soit l'intégralité de ses ressources financières. « Malheureusement, nous n'avons pas cette somme. Mon père a 73 ans et des problèmes de santé, ce qui rend la situation très difficile pour lui. Comme il

est très âgé et que ma mère ne travaille pas, nous ne pouvons pas obtenir de prêt », détaille la sœur de la victime. L'assurance voyage incluse avec la carte bancaire du blessé aurait refusé de prendre en charge les soins. Le jeune Belge est bloqué en Thaïlande, où il ne recevrait plus les soins dont il aurait besoin. « Je suis seul dans une chambre, sans suivi médical réel, sans rééducation, sans changement de pansement régulier, sans alimentation adaptée. [...] Si je ne paie pas, je reste. Et si je reste sans soins, ma santé se dégrade dangereusement. », explique Jérémy Bartholomeus. Pour le sortir de là, sa sœur a lancé une cagnotte. Près de 33.000 euros ont déjà été récoltés.

Incident spectaculaire à Disney World

Le rocher d'Indiana Jones sort de la piste, un employé sonné



L'incident a eu lieu lors d'une représentation du spectacle "Indiana Jones Epic Stunt Spectacular" aux Hollywood Studios de Walt Disney World à Orlando. L'attraction re-

constitue une célèbre scène du film "Les Aventuriers de l'arche perdue" où Indiana Jones (Harrison Ford) tente d'échapper à l'imposant rocher qui dévale dangereusement vers lui après le

vol d'une statuette en or. La réalité a presque rattrapé la fiction cette fois puisque le rocher factice en caoutchouc mais d'un poids de plus de 180 kilos tout de même est sorti de sa piste pour rebondir vers le public présent en masse. Un employé héroïque s'est alors courageusement interposé pour éviter le pire et protéger les spectateurs mais a été projeté au sol, sonné sous la violence de l'impact. La direction du Walt Disney World n'a pas précisé la nature des blessures de son employé mais indiqué qu'il "était toujours convalescent". Le programme de l'attraction a en tout cas été modifié et la scène phare du rocher supprimée le temps de faire toute la lumière sur les circonstances de l'incident.

Etats-Unis

Un randonneur de 19 ans meurt après une chute de 150 mètres

Trois randonneurs ont été retrouvés morts sur le mont Baldy, en Californie (Etats-Unis). Si deux des corps n'ont pas encore pu être identifiés, le troisième est celui d'un jeune homme de 19 ans originaire de Seal Beach, rapporte ABC7. « Nous sommes dévastés [...] Il est difficile d'expliquer la douleur et l'angoisse que nous ressentons », a déclaré la famille dans un communiqué. La victime a été décrite par ses proches comme « un jeune homme incroyablement gentil et empathique ». Il venait d'obtenir son diplôme au lycée et était depuis la rentrée en première année à la faculté de commerce de l'université de Santa Clara. Il était par ailleurs passionné de voile et

d'activités en plein air. Le Californien était parti randonner lundi avec un ami. D'après les premiers éléments, il a fait une chute d'environ 150 mètres en suivant un sentier qui mène jusqu'au mont Baldy, le sommet des monts San Gabriel culminant à plus de 3.000 mètres d'altitude. En raison des vents violents qui soufflent dans le massif, les secours n'ont pu récupérer son corps que le lendemain. La mort des trois randonneurs a donné lieu à la fermeture temporaire des sentiers menant au mont Baldy jusqu'au 7 janvier, a annoncé le Service forestier américain. « Les tragiques pertes humaines sur le mont Baldy et les interventions répétées des

secours soulignent à quel point les conditions actuelles sont dangereuses, même pour les randonneurs expérimentés », a indiqué Shannon Dicus, le shérif du comté de San Bernardino. Comme le rappelle la BBC, le mont Baldy est considéré comme l'une des montagnes les plus dangereuses à escalader en Californie du Sud. Cinq autres randonneurs ont dû être secourus dans la montagne en moins d'une semaine. Au total, plus de 14 personnes sont mortes sur cette montagne depuis 2020, et plus de 100 personnes ont été secourues. C'est sur ce même sentier apprécié par les amateurs de sensations fortes qu'est mort l'acteur Julian Sands en janvier 2023.

Brésil

Une fillette de 8 ans emportée au large dans une bulle gonflable

Une frayeur qui aurait pu tourner au drame. Le 28 décembre 2025, sur la plage de Lagoinha do Norte, dans le sud du Brésil, une fillette de huit ans a été emportée au large alors qu'elle jouait à l'intérieur d'une "bulle gonflable géante", une attraction aquatique prisée des vacanciers.



Selon les premières informations, la corde de sécurité qui maintenait la structure reliée au rivage s'est détachée, laissant la bulle dériver sous l'effet des courants marins. En quelques instants, l'enfant s'est retrouvée éloignée de la plage, provoquant l'inquiétude des proches et des baigneurs témoins de la scène.

Alertés rapidement, les sauveteurs présents sur la plage ont déclenché une intervention d'urgence. Grâce à leur réactivité, la fillette a pu être rejointe et ramenée saine et sauve sur le rivage. Elle n'a pas été blessée, mais l'incident a profondément marqué les témoins.

Cet événement relance le débat sur la sécurité des jeux gonflables en milieu marin, notamment lorsqu'ils sont utilisés par des enfants. Les autorités locales rappellent l'importance de vérifier l'état du matériel, de surveiller les conditions météorologiques et de ne jamais relâcher la vigilance, même dans des zones surveillées.

Kenya

Un immeuble de plusieurs étages s'effondre à Nairobi



Le Kenya s'est réveillé, ce vendredi, sous le choc d'un nouveau drame urbain. Un immeuble de plusieurs étages s'est effondré dans le quartier de South C, à Nairobi, piégeant un nombre encore indéterminé de personnes sous les décombres.

Selon les premières informations, l'effondrement est survenu aux premières heures de la journée, prenant de court les habitants du bâtiment et les riverains. Des images diffusées sur les réseaux sociaux et par les médias locaux montrent un amas de béton et de ferraille là où se dressait l'immeuble quelques heures plus tôt.

Les équipes de secours, appuyées par la police et les services d'urgence, ont été rapidement déployées sur les lieux. Les opérations de recherche et de sauvetage sont en cours, menées dans des conditions difficiles, alors que les secouristes tentent de localiser d'éventuels survivants à l'aide de matériel spécialisé.

À ce stade, les autorités n'ont communiqué aucun bilan officiel, ni sur le nombre de personnes piégées ni sur d'éventuelles victimes. Une enquête devrait être ouverte pour déterminer les causes exactes de l'effondrement, alors que la question de la sécurité des constructions revient régulièrement au cœur du débat au Kenya.

Ces dernières années, Nairobi a connu plusieurs incidents similaires, souvent liés à des malfaçons, au non-respect des normes de construction ou à une urbanisation rapide et mal contrôlée. En attendant davantage d'informations, l'inquiétude demeure pour les familles des résidents, rassemblées à proximité du site dans l'espoir de nouvelles rassurantes.



2

- 10h55 Les Feux de l'amour

11h45 Petits plats en équilibre

11h50 Les douze coups de midi

12h55 Petits plats en équilibre

13h00 JT 13h

13h50 Petits plats en équilibre

13h55 Météo

14h00 Plus belle la vie, encore plus belle

14h25 Disparue dans les Everglades

16h00 Mon mari, disparu depuis 48H

17h30 Star Academy, la quotidienne

18h30 Ici tout commence

19h10 Demain nous appartient

20h00 JT 20h

20h45 Tirage du Loto

21h00 C'est Canteloup

21h10 Le gendre de ma vie

23h10 New York Unité Spéciale

23h55 New York Unité Spéciale

01h30 Programmes de la nuit
- 12h55 Journal Météo Climat

13h00 Journal 13h00

13h40 Journal Météo Climat

13h45 La p'tite librairie

13h55 Ça commence aujourd'hui

15h05 Ça commence aujourd'hui

16h10 Affaire conclue : la vie des objets

16h28 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

17h14 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

18h00 Tout le monde a son mot à dire

18h40 N'oubliez pas les paroles

19h10 N'oubliez pas les paroles

20h00 Journal 20h00

20h55 Basique, l'essentiel de la musique

21h10 Mitterrand confidentiel

22h00 Mitterrand confidentiel

23h00 Le prochain voyage

00h00 Histoires courtes

01h02 Journal Météo Climat

01h05 Le Comte de Monte-Cristo



3

- 07h41 Hot Ones

08h17 Dans la cuisine des Nguyen

09h53 Alexia cuisine le monde

10h45 La Pie voleuse

12h24 La boîte à questions

12h29 Canal Sports Quiz

13h08 Le monde magique de Jérôme Commandeur

13h33 Mickey 17

15h46 Le Mohican

17h11 L'Amour au présent

18h53 La boîte à questions

18h58 En aparté

19h34 Clique

20h32 En aparté

21h09 Monarch: Legacy of Monsters

21h53 Monarch: Legacy of Monsters

22h38 Dragons

00h00 Take Cover

01h28 Destination finale : Bloodlines

03h15 Ticaret
- 11h20 Flavie en France

12h05 Outremer.l'info

12h15 ICI 12/13

14h00, Meurtres au paradis

15h10 Meurtres au paradis

16h20 Meurtres au paradis

17h25 Duels en familles

18h00 Slam

18h50 Journal Météo Climat

19h00 La p'tite librairie

19h05 Dans le rétro

19h08 Le journal des talents

19h15 ICI 19/20 édition toutes régions

19h50 On vous emmène ici

20h00 Stade 2 la quotidienne

20h10 Stade 2 Ligue 1

20h20 Hors la ville

20h25 Un si grand soleil

20h45 Un si grand soleil

21h10 Les apparences

23h05 Pas de repos pour Marco

00h50 Dolomites : piégés aux sommets

01h55 Le 47e Festival international du cirque de Monte-Carlo



- 06h00 Scènes de ménages

08h05 My boutique Têleshop'

09h45 Ça peut vous arriver

11h30 Ça peut vous arriver chez vous

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h35 Scènes de ménages

13h40 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h50 Un jour, un doc

17h30 La roue de la fortune

18h35 La meilleure boulangerie de France

19h40 Météo

20h40 Scènes de ménages

21h10 Cauchemar en cuisine

22h05 Cauchemar en cuisine

22h55 Cauchemar en cuisine

23h45 Cauchemar en cuisine

00h20 Enquête exclusive

01h50 Enquête exclusive

03h00 Programmes de la nuit
- 12h25 Des vignes et des hommes

13h00 Malte : les défis de la gestion de l'eau

13h30 Arsenic et vieilles dentelles

15h20 Des vignes et des hommes

15h50 Un monde d'agrumes

16h35 Un monde d'agrumes

17h20 Invitation au voyage

18h05 Invitation au voyage

18h50 Voyage en cuisine

19h30 Le dessous des images

19h45 Arte journal

20h05 28 minutes

20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

20h55 Les choses de la vie

22h20 Romy et Magda Schneider : Mère, fille, rivaless ?

23h15 Les mutins du Yorik

00h00 J.R.R. Tolkien, des mots, des mondes

01h00 Sur mesure

01h50 Brainwashed : Le sexisme au cinéma

TÉLÉVISION

15



21h10

LE GENDRE DE MA VIE



Le gendre de ma vie nous entraîne aux côtés de Stéphane (Kad Merad), obstétricien épanoui et père attentionné, entouré de sa femme Suzanne (Julie Gayet) et de leurs trois filles. Si sa vie semble parfaite, un désir inavoué le hante : celui de voir enfin un garçon intégrer le cercle familial. Quand Alexia (Pauline Étienne), sa fille aînée, revient d'un séjour au Japon avec une nouvelle inattendue – la rencontre de Thomas (Guillaume Labbé), une star montante du rugby –, Stéphane y voit l'opportunité idéale.

Acteur: Kad Merad (Stéphane), Pauline Etienne (Alexia), Julie Gayet (Suzanne), François Debblock (Bertrand), Zabou Breitman (Christelle).

2

21h10

MITTERRAND CONFIDENTIEL



En septembre 1994, le président François Mitterrand, qui doit gérer une cohabitation avec le Premier ministre Edouard Balladur de plus en plus tendue, est attaqué de toutes part, y compris par son propre camp, à l'occasion de la sortie du livre de Pierre Péan "Une jeunesse française", lequel retrace sa trajectoire sous Vichy. Refusant d'abord de se justifier, François Mitterrand rassemble ses souvenirs, depuis son évasion du stalag jusqu'à la rencontre avec Danielle, sa future épouse.

Acteur: Denis Podalydès (François Mitterrand), Valérie Karsenti (Danielle Mitterrand), Judith Chemla (Anne Pingeot), Marie Denarnaud (Anne Lauvergeon)



21h24

MONARCH: LEGACY OF MONSTERS



En 2015, Monarch parvient à sauver Kentaro et Tim. Accablé, Kentaro apprend par Verdugo la disparition de Cate, May et Shaw. Sa mère, Emiko, tente de lui redonner espoir en l'encourageant à poursuivre ses recherches. Lorsque Hiroshi regagne son bureau, Kentaro le confronte avec détermination. Pendant ce temps, Shaw et May reprennent conscience dans un lieu mystérieux : un royaume intermédiaire entre la surface et la Terre creuse, connu sous le nom d'Axis Mundi. Ensemble, ils se lancent à la recherche de Cate.

Acteur: Lisa Chandler (Grace Burke), Sean Hara (le docteur), Christopher Heyerdahl (Puckett).



ORAN

17 | 10

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

08h13

18h03

75%

11 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

18-09

16-07

20-10

24-10

18-11

17-08

Après l'intervention américaine La Colombie renforce sa frontière avec le Venezuela



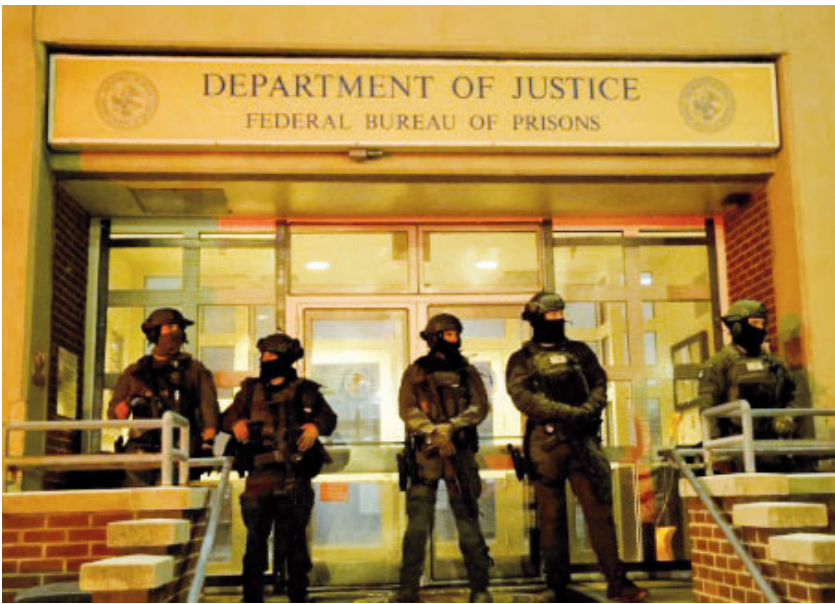
La Colombie a mobilisé samedi des chars d'assaut et des soldats habituellement déployés contre la guérilla pour garder sa frontière avec le Venezuela, pays où les Etats-Unis ont capturé le président Nicolas Maduro. Sur ordre du président colombien Gustavo Petro, des troupes ont convergé vers les principaux points de passage avec le Venezuela, par crainte de migrations de masse ou que des bandes criminelles ne profitent du désordre. Après des mois de fortes tensions et de pression militaire en mer des Caraïbes, Washington a frappé Caracas et ses environs dans la nuit de vendredi à samedi, capturé puis conduit en territoire américain Nicolas Maduro, où il doit répondre de plusieurs accusations, dont de "narcoterrorisme". Le président Donald Trump a annoncé que les Etats-Unis allaient "diriger" jusqu'à une transition "sûre" le Venezuela, pays de 30 millions d'habitants. Gustavo Petro a dénoncé l'opération américaine, quand Donald Trump lui a conseillé de "faire gaffe à ses fesses", après avoir affirmé que tout pays produisant de la cocaïne vendue aux Etats-Unis était "susceptible d'être attaqué". Samedi des militaires ont été vus en train de monter la garde au niveau des principaux ponts qui relient le département colombien de Norte de Santander à l'Etat vénézuélien de Tachira. Les soldats, droits aux côtés des chars, ont expliqué qu'ils avaient été "retirés" plus tôt de zones où ils luttaien contre les guérillas afin de surveiller la frontière.

Corée du Nord Tir de plusieurs missiles balistiques

La Corée du Nord a tiré dimanche plusieurs missiles balistiques présumés selon Séoul, son premier lancement de l'année au lendemain de la capture du président vénézuélien par les Etats-Unis. "Notre armée a détecté plusieurs projectiles, qui sont présumés être des missiles balistiques, lancés vers la mer de l'Est depuis les environs de Pyongyang aux alentours de 07H50 dimanche (22H50 GMT samedi)", a détaillé le ministère de la Défense sud-coréen, faisant référence au nom local de la mer du Japon. Le ministère nippon de la Défense a lui aussi dit avoir détecté le tir d'un missile balistique présumé, qui est retombé vers 08H08 locales (23H08 GMT samedi). Sa zone de chute n'a pas été précisée. "Cela reflète probablement l'importante pression que Pyongyang ressent face à la situation au Venezuela", a noté auprès de l'AFP Hong Min, analyste à l'Institut coréen pour l'unification nationale. Les Etats-Unis ont frappé le Venezuela tôt samedi et capturé son dirigeant Nicolas Maduro, ensuite conduit en territoire américain où il doit répondre d'accusations de "narcoterrorisme". Le président Donald Trump a expliqué que Washington allait "diriger" le pays jusqu'à une "transition sûre, appropriée et judicieuse".

Maduro capturé et exfiltré «Les États-Unis dirigeront le Venezuela»

Le président américain Donald Trump a déclaré samedi que les États-Unis «dirigeraient» le Venezuela jusqu'à ce qu'une transition politique «sûre» puisse avoir lieu, après l'opération américaine de capture du président vénézuélien Nicolas Maduro à Caracas. «Nous allons diriger le pays jusqu'à ce que nous puissions procéder à une transition sûre, appropriée et judicieuse», a dit le président américain lors d'une conférence de presse en Floride. Il n'a cependant pas précisé pour l'heure comment les États-Unis allaient diriger le pays. Et dans les rues de Caracas, aucun signe d'une présence militaire américaine n'était visible, a-t-on constaté. Le président américain a ajouté que les États-Unis étaient prêts à lancer «une seconde attaque plus importante». «Nous n'avons pas peur d'envoyer des troupes sur le terrain si besoin. En fait, nous avons des troupes au sol à un très haut niveau la nuit dernière», a-t-il ajouté. Donald Trump avait annoncé à l'aube sur son réseau Truth Social que les forces américaines avaient capturé et exfiltré son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro, ainsi que son épouse, après une «attaque de grande envergure» contre le pays sud-américain. Présent au côté de Donald Trump, le chef d'état-major américain, le général Dan Caine, a donné quelques détails sur l'opération militaire baptisée «Absolute Resolve» (Détermination absolue). L'opération «discrète, précise et menée pendant les heures d'obscurité maximale du 2 janvier, est le point culminant de mois de préparation et d'entraînement», a déclaré le général Caine. Elle a mobilisé plus de 150 avions, a-t-il précisé. Les États-Unis ont af-



firmé qu'aucun Américain n'a été tué lors de l'opération, dont le bilan humain côté vénézulien reste inconnu. Première dans l'ordre de succession au pouvoir, la vice-présidente du Venezuela, Delcy Rodriguez, a réagi en direct à la télévision, affirmant que Nicolas Maduro était «l'unique président» du pays et exigeant sa «libération immédiate». «Nous sommes prêts à défendre le Venezuela, nous sommes prêts à défendre nos ressources naturelles qui doivent servir au développement national», a déclaré Mme Rodriguez, à la tête d'un Conseil de défense. En conférence de presse, Donald Trump a assuré que la vice-présidente avait dit au secrétaire d'Etat américain Marco Rubio être prête à coopérer avec les États-Unis après l'éviction de Nicolas Maduro. Il a également déclaré qu'il autoriserait les compagnies pétrolières américaines à se rendre dans le pays sud-américain pour exploiter ses réserves de brut, ajoutant que l'embargo américain sur le pé-

trole vénézuélien restait en vigueur. «Maduro et son épouse, tous deux inculpés, se sont rendus sans résister et ont été placés en détention par le ministère de la Justice, avec l'aide de notre incroyable armée américaine», a précisé le général Caine. Nicolas Maduro, 63 ans, et son épouse Cilia Flores, 69 ans, sont à bord d'un navire en route vers New York pour y être présentés à la justice, selon le président américain. Il a affirmé avoir regardé en direct la capture, dans une sorte de «forteresse», du dirigeant vénézuélien. Donald Trump a publié sur les réseaux sociaux une photo montrant Maduro en survêtement et les yeux bandés, avec la légende: «Nicolas Maduro à bord de l'USS Iwo Jima». Maduro semblait porter un gilet de sauvetage autour du cou. À côté de lui se trouvait une personne vêtue d'une veste ornée du logo de la DEA. Maduro portait également des écouteurs de protection et semblait lever une bouteille d'eau à deux bras pour boire

Soudan

Un exode à double sens pour fuir la guerre

Lorsque les paramilitaires soudanais ont atteint la ville de Heglig, un important site pétrolier frontalier avec le Soudan du Sud, Dowa Hamed, paralysée des jambes, s'est agrippée au dos de son mari "comme un enfant" pour fuir. C'est ainsi que cette mère de famille de 25 ans a gagné le Soudan du Sud avec ses cinq enfants. "Nous avons fui sans rien", confie-t-elle. "Uniquement avec les vêtements que nous portions." Aujourd'hui, elle gît, prostrée, sur une couchette dans le camp de déplacés d'Abou al-Naga, un centre de transit aux abords de la ville de Gedaref, dans l'est du Soudan, à près de 800 kilomètres de son foyer. Son périple fut long: franchissant la frontière à deux reprises, passant d'un groupe armé à un autre, en quête d'un semblant de sécurité. Dowa fait partie des plus de 50.000 civils jetés sur les routes par les affrontements dans le Kordofan-Sud, un Etat du sud du Soudan devenu le nouvel épiceutre de la guerre qui, depuis avril 2023, oppose l'armée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Ces dernières semaines, ils se sont emparés de Heglig, qui abrite le plus grand gisement pétrolier du pays, et ont resserré leur siège sur les villes de Kadougli et Dilling, dans le même Etat, où des centaines de milliers de civils sont menacés de famine. Dans la nuit du 7 décembre, les habitants de Heglig, dont de nombreuses familles d'ingénieurs, de techniciens et de soldats affectés au champ pétrolier, ont appris que l'assaut frapperait à l'aube. "Nous avons fui à pied, pieds nus, sans vêtements adaptés", raconte Hiyam al-Haj, 29 ans, mère de dix enfants, après avoir parcouru les 30 kilomètres qui la séparaient de la frontière, abandonnant sa mère et ses six soeurs, dont elle est sans nouvelles depuis. "Les FSR nous ont pourchassés jusqu'à la frontière, avant que l'armée du Soudan du Sud ne leur fasse comprendre que nous étions dans leur pays et qu'ils ne nous livreraient pas", se souvient-elle. Une fois de l'autre côté, dans l'Etat d'Unité, les réfugiés ont trouvé asile, mais rien pour se nourrir. "Ceux qui avaient de l'argent

pouvaient nourrir leurs enfants et ceux qui n'en avaient pas restaient affamés", confie Hiyam. Pendant près de quatre semaines, les familles ont erré, parcourant de longues distances, dormant parfois à même le sol. "Nous avons faim, mais nous ne ressentions pas la faim. Seule notre sécurité comptait." Les autorités sud-soudanaises ont finalement rapatrié les familles à bord de camions de chantier vers les zones tenues par l'armée soudanaise, où ils ont pu s'éloigner, vers l'est, des lignes de front. "Pendant le trajet, mon corps souffrait à chaque secousse", raconte Dowa, paralysée depuis son dernier accouchement. Sarah, 14 ans, veille désormais seule sur son petit frère alors que ses parents n'ont pas pu monter dans le même camion. "Ils ont dit que le camion était complet et nous ont promis de monter dans le prochain", confie l'adolescente, sans nouvelles depuis. Le camp d'Abou al-Naga abrite aujourd'hui plus de 240 familles, soit 1.200 personnes, selon son directeur, Ali Yehia Ahmed.